

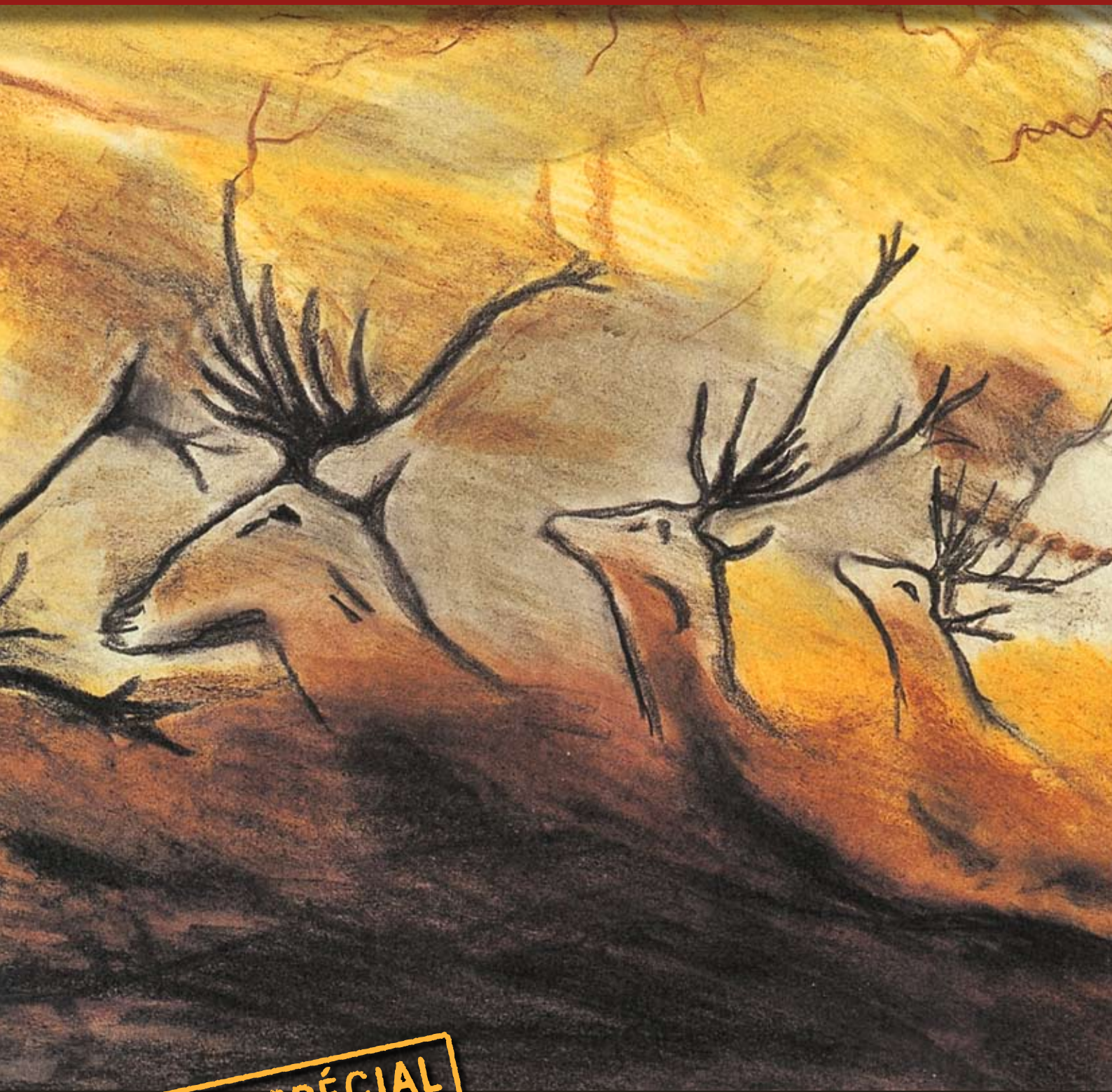


FÉDÉRATION
DES CHASSEURS
DU BAS-RHIN

N°32 JUIN 2011

INFOS'CHASSE 67

LE MAGAZINE DES CHASSEURS DU BAS-RHIN



NUMÉRO SPÉCIAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

3 ANS
GARANTIE
100 000 KM
Au 1^{er} échou

4
R
6 vitesses



NOUVEAU DEFENDER

MORE TORQUE. MORE GEARS. MORE PULL.



NOUVEAU DEFENDER.

***Plus de couple, plus de vitesses, plus de traction.**

Nouvelle motorisation Diesel 2.4 Common Rail ■ Nouvelle boîte de vitesses à 6 rapports

■ Capacité de traction jusqu'à 3,5 T ■ Sans oublier un nouvel intérieur offrant plus de confort, plus de silence et une meilleure ergonomie.

Consommations Norme CE 1999/94 mixte : de 10 (90 SW) à 11 (110 SW) l/100 km - CO₂ : de 266 (90 SW) à 291 (110 SW) g/km.



GO BEYOND

Imaginez un nouvel horizon

Land Rover Strasbourg

www.landrover-strasbourg.com - E-mail : c.wieser@2a67.fr

67, route de Brumath à Souffelweyersheim - Tél. 03 88 18 44 40 - Clément Wieser et Stéphane Beuret

91, route de Bischwiller à Haguenau - Tél. 03 88 05 40 40 - Pascal Ecoiffier

Le mot du Président

La précédente couverture d'Infos'Chasse 67 avec la manifestation de Strasbourg, exprimait notre inquiétude justifiée pour la survie à long terme du cerf alors que celle du numéro que vous lisez est plutôt un clin d'œil vers le passé récent.

Les peintures et gravures rupestres de nos grands ancêtres il y a 15 000 ans (grotte de Lascaux et grotte de la Vache (Eysies) sont non seulement des trésors picturaux mais aussi des témoignages faunistiques uniques. Il fait à cette époque un froid sibérien, il neige 6 à 8 mois par an et l'animal chassé dans nos régions est surtout le renne. Nous étions alors seulement 5 à 10 000 «français». Le cerf élaphe quant à lui n'a recolonisé le nord de la France qu'avec l'arrivée du réchauffement il y a quelque 10 000 ans. Avec le néolithique - vers moins 5 000 ans - commence déjà une ère nouvelle, celle de l'économie de production et du rendement.

Le cerf résistera-t-il au toujours plus ? En tous cas, nous nous engageons à l'aider de notre mieux dans son combat.

«Infos'Chasse 67» aussi connaît des changements - certes moins spectaculaires - mais qui

ont tout de même engendré un retard de livraison de ce numéro. Veuillez accepter nos excuses. Philippe Jaeger, Rédacteur en chef pendant 7 ans a en effet donné, pour des raisons personnelles, sa démission aux Membres du Conseil d'Administration. Philippe est l'un des pères spirituels d'IC 67, un magazine de référence qu'il a mené avec brio. Nous l'en remercions.

Votre magazine comme vous avez pu le constater, a changé de « look » avec l'arrivée d'un nouveau rédacteur-concepteur, Dominique Biache.

A noter que Dominique avec près de trente ans d'expérience n'est pas un perdreau de l'année dans le domaine de la communication et de l'édition. Nous lui souhaitons la bienvenue à nos côtés.

Bonne lecture et que vive Infos'Chasse 67.



SOMMAIRE

Assemblée générale	4-19
SOS cerf, suite et fin	20-26
Comptes-rendus du Conseil d'administration	28-29
Equivalence permis de chasser allemand	29
Réglementation	30
SLC et à voir	32
Brèves	33
Petites annonces	34

Infos'Chasse 67 vous est distribué gratuitement six fois par an grâce notamment au soutien de tous les annonceurs.
Merci de les privilégier lors de vos achats.

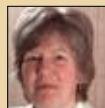
Directeur de la publication :
Gérard Lang
Rédacteur en chef :
Dominique Biache - Conseil en communication
Tél. 03 88 56 25 01
Courriel : d.biache@evc.net
Crédits photos :
Béatrice Roecker, Jonathan Fischbach (FDC67),
Dominique Biache, DR
Conception graphique :
Denis Willinger
Tirage : 8 400 exemplaires
Dépôt légal : 2^e trimestre 2011

Vos interlocuteurs
à la FdC 67

Courriel : fdc67@wanadoo.fr
Internet : www.fdc67.fr



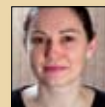
Béatrice Roecker
Responsable du service
administratif - 03 88 79 83 85



Fabienne Musser
Comptabilité



Hugui Boquel
Secrétariat



Alexandra Barthel-Dick
Secrétariat



Patrick Jung
Responsable du service
technique - 06 80 74 70 39



Jonathan Fischbach
Technicien
06 86 80 24 85



Nicolas Braconnier
Technicien
06 80 74 71 61



**SPECIALISTE
PNEUMATIQUES 4x4**

ROUTE - MIXTE - TERRAIN

TOUTES MARQUES

Conseils et montage

BF Goodrich

MICHELIN

BRIDGESTONE

Black-Star

PIRELLI

GOODYEAR

HANKOOK

DUNLOP

COOPER Tires



121 rue du G^{al} Leclerc - 67540 OSTWALD
03 88 30 22 72

Rapport moral

Gérard Lang,

Président de la Fédération
des Chasseurs du Bas-Rhin



Mes chers membres,

Comme lors de chaque assemblée générale, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter le rapport moral sur l'exercice écoulé.

Vous rendre compte de la gestion et de l'action du Conseil d'administration, en quelques minutes, est une tâche difficile, plus encore cette année particulièrement riche en événements.

L'année 2010, année de la biodiversité, fut aussi l'année de toutes les réunions.

Il est de coutume que dans les associations le président énumère les réunions auxquelles il a assisté et en explique les enjeux. Je vous fais grâce de cette litanie. Mais je vous rappelle que nous avons assisté à toutes les réunions où il a été question de Faune, de Flore et de Biodiversité.

S.O.S et Biodiversité - L'Appel de Strasbourg

Je m'attarderai sur une seule d'entre elles, celle qui est aussi la plus inoubliable pour nos chasseurs et qui a de nouveau projeté notre Fédération et les Fédérations du Grand Est sur la scène nationale et internationale. Les chasseurs sont venus de tous les grands Est de la France, d'Allemagne, du Luxembourg pour manifester

leur inquiétude vis-à-vis de la gestion de la biodiversité et de la survie à long terme du cerf.

Appel de Strasbourg :

• le message en faveur de la gestion à long terme du cerf

La réduction des effectifs de cerfs, alliée au cloisonnement des populations par nos voies de communication, génère des petites populations et met ainsi en danger ce cervidé en hypothéquant les possibilités d'adaptation et d'évolution de cette espèce.

• Le message pour la biodiversité

Biodiversité et présence des animaux dans nos forêts sont loin d'être incompatibles.

Nous avons aujourd'hui la biodiversité que les cerfs et les animaux sauvages nous ont laissé depuis les quelques 10.000 ans de leur présence dans nos régions.

La biodiversité végétale est plus importante en présence du cerf (28 espèces) qu'en absence du cerf (22 espèces). (*Sonia Said Ongulés sauvages n°15 janvier 2011, p.19*).

La biodiversité végétale est préservée grâce aux ongulés (le Cynoglosse officinal en voie de disparition est sauvé par les ongulés en Haute Marne). Ils transportent et dispersent les graines via leur peau, les déjections apportent l'azote pour le

démarrage de la graine, ils broutent les herbacés autour sans manger le Cynoglosse (toxique) et lui fournissent de la lumière,

« La présence des cervidés apporte donc un bénéfice écologique » (S. SAID).

Les messages forts adressés à l'Administration et à l'ONF

- Le devoir de conservation à long terme de la faune revient tout d'abord aux forêts de la République ce qui devrait se concrétiser par un arrêt des réductions d'effectifs.

- Recréer des corridors écologiques pour permettre les échanges entre populations.

- Elaboration d'un plan prévisionnel et pluriannuel d'aménagements sylvicoles favorables à la faune avec calendrier de mise en place.

- Recherche de la transparence dans les réalisations afin de déboucher sur un plan de chasse raisonnable et adapté. A cet effet nous proposons un moratoire à l'ONF jusqu'à la fin du bail, pour les amendes pour non réalisation et les évictions de lots.

- Recherche d'un compromis raisonnable entre les intérêts écologiques (défense de la biodiversité, compatibilité avec la biologie du cerf, et la survie à long terme de l'espèce) d'une part et les pertes économiques liées à la présence de la faune. Ne pas donner la priorité absolue à la production de bois. (production de 8 à 10 m³/ha/an pour le Donon et 2.5 m³/ha/an à l'échelle nationale). Jusqu'à présent on ne s'était intéressé qu'aux dégâts économiques pour la forêt, dans l'avenir la prise en compte des impacts écologiques devra également s'imposer. La raréfaction des énergies fossiles favorisera le développement du « bois énergie » permettra de valoriser les « bois régionaux » et naturels adaptées à la station, celles-ci ne

seraient-elles pas moins sensibles à l'abrouissement que les essences objectifs. L'écorçage ne change pas les qualités de combustion.

Nous espérons que nos demandes seront prises en considération et que le 5 février 2011 sera un tournant pour la préservation de la biodiversité et la gestion à long terme de notre faune.

Nos espèces

Sangliers : Vigilance orange

Le PNMS (Plan National de Maîtrise du Sanglier) de M. Borloo se traduit dans le Haut-Rhin par l'interdiction de l'agrainage du 1er décembre au 28 février et toute l'année au delà de 700 mètres. Le reste sans changement.

Chevreaux

Le tir à plomb à nouveau autorisé dans le Bas-Rhin.

La sécurité des Chasseurs et des non chasseurs fut la principale motivation qui a guidé la FDC 67 pour demander le retour du tir à plomb du chevreuil.

Le tir à plomb n'est pas obligatoire, mais c'est une possibilité offerte aux adjudicataires qui le souhaitent. 23% des locataires ont utilisé cette possibilité. Ce souci d'améliorer la sécurité était donc une véritable attente des chasseurs.

Conformément à l'arrêté préfectoral, la FDC 67 organise des formations pour le tir à plomb sur son stand de tir au Herrenwald.

Nos actions en faveur en faveur de la biodiversité

Trame verte

L'opération pommiers n° 5

permet de planter 183 variétés locales de fruitiers pour éviter leurs extinctions. Leurs fruits seront une

manne pour toute la faune (mammifères et avifaune). Ces plantations sont subventionnées par la Région Alsace. (Cormiers et aliziers ont été ajoutés cette année). En restaurant le paysage alsacien avec des essences locales, nous apportons une solution écologique pour favoriser la biodiversité locale.

L'Opération Kits haies n°2.

40 kits de haies champêtres (Haies basses et brise-vent) ont été plantés cet hiver, représentant un kilomètre de haies. Le kit de 25 mètres de haies comprenant paillage et protections vaut environ 125 euros dont 100 € sont financés par la FDC dont une partie est financée par la Région au titre de la trame verte.

Trame bleue

La FDC 67 mettra en place début mai, un nouveau type de remontées à gibier plus légers et plus faciles à placer sur nos canaux.

Canal des houillères : 3 remontées.

Canal de la Marne au Rhin :

18 remontées.

Canal du Rhône au Rhin :

55 remontées.

Ces remontées sont subventionnées par la Région Alsace à hauteur de 40%, la DREAL 10%, les communes 30% et la FDC 20%.

De nouvelles remontées sont à l'étude (FDC 67 et les Voies Navigables de France) pour une mise en place lors de la remise en état des palplanches.

Sondage d'opinion, le gibier et la population bas-rhinoise par l'Institut de sondage Régioscan

96% de la population alsacienne est favorable à la présence de cerfs et de chevreuils dans nos forêts alsaciennes.

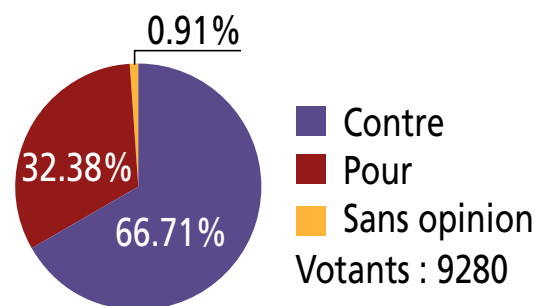
79% estime qu'il n'y a pas trop de cerfs et de chevreuils dans nos forêts.

82% n'accepte pas que la politique forestière de l'Etat provoque la disparition ou la raréfaction des animaux de nos forêts.

94% est favorable à la biodiversité.

Sondage DNA début mars 2011

Etes-vous pour ou contre l'obligation faite aux chasseurs de tirer davantage de cerfs et de sangliers pour éviter les dégâts dans les cultures?



Nos actions en faveur de la sécurité humaine

Juin 2010 : sécurité. Le premier groupe de Chasseurs Secouristes de France est formé sous l'égide de la FDC 67. Un nouveau groupe est en voie de formation. Cette formation est relayée par la SLC des Trois Massifs sous l'impulsion du Président Vernevaut. Nous le félicitons chaleureusement. La FDC offrira à chaque stagiaire une trousse de secours.

Octobre 2010 Contrôle de la radioactivité des sangliers. Suite à la découverte de sangliers radioactifs en Bavière, votre Fédération a décidé de mesurer la radioactivité.

Résultats :

- La radioactivité des sangliers ne dépasse jamais la radioactivité naturelle. 0.11 à 0.14 microsievert
- Le Césium 137 n'a pas pu être détecté sur les échantillons (CRIIRAD)





- Moins de 0.17 Bq/kg/frais seuil de détection en laboratoire.
- Normes européenne : 600 Bq/kilo

Notre Espace Chasse et Nature

Extension de la Maison de la Chasse. Nous espérons une inauguration en septembre 2011.

Le 1^{er} Centre du Permis de Chasser agréé pour l'équivalence allemande sera opérationnel en septembre 2011 dans le Bas-Rhin.

L'équivalence des permis de chasser France/Allemagne enfin un calendrier :

- Fin mai : achèvements des travaux au Centre du permis de chasser
- Fin juin : Agrément du Ministère allemand
- Fin août: Première formation aux épreuves allemandes par l'ONCFS
- Début septembre: première délivrance des équivalences

Epreuve de tir équivalence permis allemand

1. Tir à 100 mètres sur un chevreuil avec appui;
2. Tir à 100 mètres sur un sanglier assis et appuyé;
3. Tir au pistolet sur sanglier à 7 mètres;
4. Tir au Rabbit à 25 mètres;
5. Tir sur sanglier courant (allemand) épreuve au Cyné'tir.

Bonne nouvelle

Le nouveau site Internet de votre Fédération « www.fdc67.fr » est opérationnel. Nous vous invitons à le visiter. Vous pourrez, entre autre, y tester vos connaissances au permis de chasser. Un grand merci à M. Dominique Biache.

Nos contentieux

Merci à notre Avocat Maître Jean Schieber-Herrbach.

Affaire Titeux/FDC :
Epilogue



- 2010 : La Fédération gagne en cassation : M. Titeux a remboursé les montants perçus en exécution de l'Arrêt d'appel (quelque 100 000 euros). Un règlement amiable a mis fin au contentieux.

Affaire Ville de Strasbourg/ FDC : Après de nombreuses années de bataille juridique et malgré la pression d'un versement de 150 € d'astreintes par jour de retard, la Ville de Strasbourg n'a mis que tardivement ses forêts de la Robertsau et du Neu-hof et en location.... Le Tribunal des Astreintes a donc une nouvelle fois condamné la Ville à payer un reliquat de 50 000 euros. La Ville a fait appel.

N.B. La forêt du Neu-hof sera classée en Réserves Naturelles sans chasse à la fin de l'année ou au début de l'année 2012. (cf. Réponse de Madame le Ministre Jouhannot à la question du député socialiste bas-rhinois Armand Jung). La possibilité de chasse n'est pas exclue pour la Robertsau dont le classement ne sera pas réalisé dans les prochains temps

Affaire Stenger/ FDC

Aucune avancée depuis que la Cour a décidé que le bail emphytéotique n'est pas un bail emphytéotique : Le bail doit être requalifié. Affaire à suivre..

La vie de la FDC

Au cours de l'année 2010, deux administrateurs de la FDC 67, MM. Francis Ott Vice président et François Minck Relecteur d'IC 67 ont souhaité prendre congé de notre Conseil d'Administration. Les 2 administrateurs ont été élus en 2004 en même temps que Gérard Lang. François Minck un homme de lettre, était d'abord trésorier de la

FDC, puis relecteur assidu et compétent d'IC 67. La FDC a bénéficié de sa grande culture et de ses bons conseils.

Francis Ott représentait souvent le Président et avait géré de nombreux dossiers importants dont celui du Herrenwald et celui de la Maison de la Chasse et de la Pêche. Un grand merci à tous deux.

Et pour conclure, je tiens également à remercier l'ensemble des membres du Conseil d'Administration de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin ainsi que tous les permanents sans qui nous n'aurions pas pu réaliser toutes nos actions.

Merci à Madame Béatrice Roecker notre responsable Administrative et à ses collaboratrices Mesdames Hugui Boquel, Alexandra Barthel-Dick et Fabienne Musser qui vous accueillent toute l'année avec compétence et avec le sourire.

Merci à Patrick Jung, le responsable technique et à son équipe de techniciens, Jonathan Fischbach et Nicolas Braconnier qui sont toute l'année à votre service.

Je remercie également nos opérateurs du Cyné'tir, Jean-Georges Hepp et Jean-Michel Mathias pour leur compétence et leur disponibilité.

Merci à Philippe Jaeger, Rédacteur en Chef d'Infos'Chasse 67 qui vous relate toute l'année la vie de notre Fédération.

Je vous remercie sincèrement d'avoir eu la patience de m'écouter. ●

Optique
du
Centre



Bushnell

WWW.OPTIQUE-DU-CENTRE.FR
Jumelles - Longue-vues - Digiscopie - Etc
1, rue des Prêcheurs 67600 SELESTAT
Tél. : 03.88.92.10.07
info@optique-du-centre.fr

GRANDS CRUS • VINS FINS
RÉSERVAVIN • WHISKIES RARES

Dégustation gratuite
Choix - Livraison gratuite*

*Laurence vous
conseille pour vos :*

- Repas de chasse
- Buffets
- Réunions de famille
- Fêtes entre amis

*Le Chalet de
la Sommière*

**inter
caves**
DEGUSTATION &
DECOUVERTES
partenaire indépendant

10% de remise
sur toute la gamme **RESERVAVIN®**
et sur une sélection de vins fins**

Sur présentation de votre permis de chasse ou
de ce coupon à Laurence, votre caviste conseil.
Offre valable jusqu'au 31 juillet 2011

Zone commerciale Zinsel (face à la station service Auchan)
20 rue de Niederbronn - SCHWEIGHOUSE sur MODER
Tél. 03 88 06 02 90

* Dans un rayon de 15 km, à partir de 70 euros d'achat.
** Voir conditions en magasin.
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, sachez apprécier et consommer avec modération.

Pack affût Vixen

Jumelle new
foresta 8x56
+
lunette à réticule
lumineux 2,5-10x56
=
prix promo
1 259€ TTC



Ces produits sont disponibles chez :

Natura Vallée Schirmeck
09 60 12 08 90

Haguenau Chasse Tir
03 88 90 37 67

Espace Chasse
06 29 57 41 44

Armurerie Buffenoir
03 88 68 16 96

Compte-rendu financier de l'exercice

Par Yves Gewinner.
trésorier

Situation de l'activité de la Fédération au cours de l'exercice

Conformément aux statuts, je vous sou mets mon compte-rendu de gestion de l'activité de notre Fédération pour l'exercice clos le 30 juin 2010.

La Fédération a connu une augmentation importante de son actif immobilisé au cours de cet exercice clos au 30 juin 2010. L'actif immobilisé net est passé de 1 288 159 €

pour l'exercice clos le 30 juin 2009 à 2 078 334 € pour l'exercice clos le 30 juin 2010.

Cette augmentation résulte de la construction du Cynétir sur l'exercice clos au 30 juin 2010.

Il est à noter que la Fédération a réalisé un bénéfice de 316 648 € pour l'exercice clos le 30 juin 2010, contre un bénéfice de 304 131 € pour l'exercice clos le 30 juin 2009.

BILAN 2009/2010 (clos au 30/06/2010)

BILAN	Brut	Amortissements Provisions	Net au 30/06/2010	Net au 30/06/2009
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Autres immob. Incorporelles/ Avances et acomptes	43 365	31 668	11 697	2 770
Immobilisations corporelles				
Terrains	556 107		556 107	556 107
Construction	1 430 957	228 452	1 202 504	272 442
Installations techniques, matériel et outillage	86 361	71 862	14 499	12 021
Autres immobilisations corporelles	496 750	213 557	283 193	100 737
Immobilisations en cours	1 794		1 794	341 028
Immobilisations financières				
Prêts	8 540		8 540	3 053
ACTIF IMMOBILISE	2 623 874	545 539	2 078 334	1 288 159

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 30/06/2010	Net au 30/06/2009
Stocks				
Créances				
Autres créances	197 591		197 591	96 179
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 798		2 798	297 453
Disponibilités	455 229		455 229	231 257
Charges constatées d'avance	49 494		49 494	24 547
ACTIF CIRCULANT	705 112		705 112	649 435
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	3 328 986	545 539	2 783 447	1 937 594

BILAN	Net au 30/06/2010	Net au 30/06/2009
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	101 305	
Réserve de gestion	1 239 500	935 369
Réserve statutaires ou contractuelles	91 200	91 200
Autres réserves	176 225	176 225
RESULTAT DE L'EXERCICE	316 648	304 131
FONDS PROPRES	1 924 878	1 506 925
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provision pour risques	194 879	189 637
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	194 879	189 637
FONDS DEDIES		
Emprunts obligatoires convertibles		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	430 341	
Dettes fournisseurs comptes rattachés	45 136	68 894
Dettes fiscales et sociales	110 344	132 731
Autres dettes	30 768	37 287
Produit constatés d'avance	47 102	2 120
DETTES	663 691	241 032
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL DU PASSIF	2 783 447	1 937 594

COMPTES DE RESULTAT 2009 - 2010

	01/07/09 au 30/06/10	01/07/08 au 30/06/09
Vente de marchandises	4 698 €	4 943 €
Prestations de services	308 784 €	268 329 €
Subventions d'exploitation	74 123 €	77 027 €
Reprises sur provisions et Transferts de charge	23 467 €	15 641 €
Autres produits	62 633 €	58 489 €
Cotisations	583 550 €	559 170 €
€		
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 057 254 €	983 598 €
Achats de marchandises	12 305 €	8 678 €
Autres achats et charges externes	385 443 €	370 375 €
Impôts et taxes	32 117 €	40 501 €
Salaires et traitements	162 357 €	342 058 €
Charges sociales	124 939 €	141 824 €
Subventions accordées par l'association	53 990 €	45 373 €
Amortissements et provisions	93 862 €	29 824 €
Autres charges	3 069 €	6 404 €
€		
CHARGES D'EXPLOITATION	868 082 €	985 036 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	189 172 €	-1 438 €
Produits financiers	10 945 €	45 671 €
Charges financières	14 414 €	
RESULTAT FINANCIER	-3 470 €	45 671 €
RESULTAT COURANT	185 702 €	44 233 €
Produits exceptionnels	133 381 €	282 447 €
Charges exceptionnelles	4 460 €	-17 119 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	128 921 €	265 328 €
Impôts sur les bénéfices	2 025 €	5 430 €
EXCEDENT OU PERTE	316 648 €	304 131 €

D. RETTIG - ARTISAN TAXIDERMISTE

Animaux entiers
Trophées de chasse
& Safaris
Tannages

30 ANS
d'expérience

03 88 96 42 04

114, route Nationale
Gambenheim

<http://taxidermie.rettig.free.fr>

Nouveau site



Armes d'occasion Chasse en Suède

www.waffen-zeiser.de



Haguenu Chasse Tir

1, Place Barberousse
67500 HAGUENAU

Tél. : 03 88 90 37 67

Fax : 03 88 90 40 28

haguenauchassetir@wanadoo.fr

Eric BASTIAN

Armurier professionnel

Armes d'occasion

- 1 express superposé Heym bascule dural cal. 7x65 R
+ lunette S&B 1 1/4 -4x20..... **2 500 €**
- 1 express superposé Heym bascule acier cal. 7x65 R
+ lunette S&B 1 1/4 -4x20..... **3 000 €**
- 1 mixte Zoli cal. 12 et 7x65 R
+ lunette Zeiss 3-12x56 **2 000 €**
- 1 carabine Zastava avec Stecher cal. 7x64
+ lunette Frankonia 8x56 **1 000 €**

Pour votre prochaine voiture, visez le juste prix !

L'achat d'un véhicule représente une part importante du budget des ménages et des entreprises, le réduire sans compromettre la qualité du produit et des services afférents, est la solution proposée par la société Klein Inter Autos (K.I.A.).



Depuis 21 ans et bien avant l'avènement de la monnaie unique, Christophe Klein a compris quels sont les bons côtés de l'Europe et en a fait profiter ses clients. Chaque pays membre de l'Union européenne applique un taux de TVA variable, ce à quoi s'ajoutent des offres commerciales spécifiques à chaque constructeur. Le résultat est une différence de prix pouvant atteindre de 10 à 35%, par rapport à la France. Basée à Erstein, K.I.A. importe des voitures neuves d'Espagne, d'Autriche ou d'autres pays membres de l'U.E. et les livre clefs en mains à l'endroit de votre choix, en s'occupant de toutes les démarches administratives. Selon C. Klein « le client choisit sa voiture, la couleur et les éventuelles options, nous nous occupons du reste, c'est simple comme bonjour ». De plus, les délais de livraison ne sont pas plus longs qu'en France, K.I.A. affrétant une flotte de camions sillonnant l'Europe en permanence. La garantie et le S.A.V. sont assurés par le réseau de concessionnaires dans toute l'Europe, au même titre que pour les véhicules achetés en France, c'est à dire au minimum 2 ans.

Pour les entreprises, K.I.A. propose non seulement des véhicules de type fourgons mais aussi la transformation de la plupart des modèles en véhicules utilitaires à TVA récupérable, moyennant un forfait de 500 Euros HT. Avantage : ces véhicules VU sont re-transformables en version VP après amortissement.

Christophe Klein, chasseur passionné avec 28 permis à son actif.

Avec une moyenne de 300 clients par an, Klein Inter Autos a fait la preuve de son sérieux, à vous de faire des économies sur votre prochaine voiture !

KLEIN INTER AUTOS

5, rue Ste Anne - 67150 ERSTEIN - Tél 03 88 98 80 11

www.kleininterautos.com - kleininterautos@9business.fr

Le budget prévisionnel

PRODUITS 2011-2012

1) Cotisations	
Adhésions	60 000
Timbres fédéraux	420 000
Timbres temporaires	21 000
Timbres nationaux	83 000
Total	584 000
2) Ventes	
Panneaux - doc - gibiers, cassette.	2 300
bandeaux, tour de chapeau, carnet souches	
analyses trichines	3 500
Total	5 800
3) Prestations de services	
Suivi de territoires	34 000
Plan de chasse	210 000
Formation piégeage+gardes chasse	16 360
Total	260 360
4) Produits activités annexes	
Permis de chasser	15 360
Formation cyné tir	44 500
Total	59 860
5) Subventions	
Aide fédération faible effectif	44 000
convention trichines	8 000
Total	52 000
6) Autres produits	
Dommages intérêts- produit guichet unique	64 000
Reversement agefos formation	
Total	64 000
7) Produits financiers	
Produit cession VMP 767	500
Autres produits financiers 768	700
Total	1 200
Total général	1 027 220
Résultat	33 647
Amortissement	136 000
CAPACITE AUTOFINANCEMENT	169 647
Remboursement du capital	48 000
RESULTAT DE TRESORERIE	121 647
(sans tenir compte des décalages de règlement)	

CHARGES 2011-2012

1) Achats	
Doc - panneaux - territoire de chasse	
Total	6 550
2) Autres achats non stockés	
Electricité - carburant - fournitures adm. - plan de chasse	
(bracelets) - autres fournitures (habillement techniciens)	
Total	133 500
3) Services extérieurs	
Locations (voitures, credit bail autres matériels)	6 060
Entretien et reparar mat et véhicules	5 300
Maintenance (laporte, guichet unique, ect)	9 909
Entretien locaux	7 100
Assurances	8 401
Documentations	2 500
Opérateurs cyné tir	13 000
Total	52 270
4) Autres services extérieurs	
Honoraires avocats	20 000
Frais d'analyses	13 000
Honoraires expert + commissaire	8 500
Expos - cadeaux - divers	1 000
Brochures dépliant (infos chasse , A. G. ect)	54 900
Indemnités tournées techniciens+déplacements	2 500
Frais (déplacement, péages, indem kms,ect,)	6 300
Frais de réunion	1 000
Réceptions	4 500
Téléphones	9 150
Affranchissement	13 000
Cotisations (FNC, SNCF, UNFDC)	34 850
Total	168 700
5) Impôts et taxes	37 698
6) Salaires	271 000
7) Charges sociales	137 800
8) Dotations aux amortissements	136 000
9) Autres charges	
Autres subventions	6 850
subvention (la chasse en alsace)	5 500
Intérêts cyné tir	21 000
Fonda° Nale Protec° Habitats et Faune Sauvage	1 705
Contrats jachères	8 000
subvention semences cultures à gibier et céréales sur pieds	7 000
Total	50 055
Total général	993 573

RECAPITULATIF

PRODUITS	1 027 220
CHARGES	993 573
RESULTAT	33 647

Les comptes annuels, si le bilan, compte de résultat et annexes sont approuvés et si l'excédent de l'exercice, soit 316 648 € est affecté aux réserves de notre Fédération, il augmenterait ainsi les fonds propres de la Fédération en les portant à la somme de 1 924 878 €.



Activités et rapport financier du FARB

L'exercice écoulé a permis l'achat de 1,10 hectares de terrains répartis sur 4 communes, 8 parcelles qui forment 7 sites. La progression de l'emprise foncière continue, mais on note une concurrence accrue pour l'accès au foncier. Le FARB est, à ce jour, propriétaire de 223 hectares répartis sur 162 com-

munes, 838 parcelles soit 426 sites. L'objectif étant d'être présent dans toutes les communes...

L'accent a été remis cette année au repérage par GPS et sur l'aménagement de nos parcelles.

Durant cette année 88 pommiers cormiers et aliziers ont été plantés sur 19 communes à 3 mètres des

limites de nos parcelles afin de les matérialiser sur le terrain.

Le compte de résultat de l'exercice 2010 dégage un excédent de 23.508,42 €

Les principales recettes sont les suivantes :

- 52.895,54 € de contributions
- 366,24 € correspondant au produit de la chasse.
- 11.045,52 € d'autres produits (Complément vente de bois Rountzenheim, Epfig, Dettwiller)

Les principales dépenses sont :

- 3 350,00 € d'achat de terrains.
- 708,65 € de frais d'acquisition (frais de notaire).
- 10.424,41 € de taxes foncières et autres taxes (taxes de remembrements).
- 7.859,02 € d'achat de fruitiers et tuteurs)
- 1.662,33 € de travaux divers. ●

“ Lors de sa présentation du rapport moral, votre président a évoqué les contraintes liées à la gestion de la peste porcine classique. Il me permet de prendre la parole pour vous remercier, d'avoir accepté, depuis près de 6 ans, les diverses contraintes. Effectivement, grâce à votre implication, la situation est maintenant suffisamment maîtrisée pour envisager la levée de la zone infectée dans le nord du département.

Il reste à obtenir la validation de cette décision par la Commission Européenne, sans doute pour l'été prochain. Tous les volets de cette évolution ne sont pas encore calés mais, une fois la zone levée, la commercialisation des venaisons de sangliers serait libre après réalisation des prélè-

vements en analyse libératoire, y compris vers l'Allemagne et en conformité avec la réglementation en vigueur. Le maintien de l'indemnisation des carcasses, la «benne» n'est pas envisagée. Je vous remercie par avance d'accepter encore quelques mois, environ 2 ans, les contraintes nécessaires à la circulation des venaisons.

En ce qui concerne Alaria alata, les mesures imposées par la DDPP se basent sur les avis de l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire anciennement AFSSA) sollicitée par la DGAL. A notre demande, une mise à plat des données scientifiques est en cours et l'ANSES annonce une étude pour laquelle le Bas-Rhin sera consulté dans les prochaines semaines. ●

INTERVENTION

Dr. Claude LE QUÉRÉ,

*Directeur départemental adjoint
de la Direction départementale
de la protection des populations
du Bas-Rhin*



INTERVENTION

François-Xavier CEREZA*Directeur départemental
des Territoires.*

Equilibre: Etat de repos résultant de l'action de forces qui s'annulent (dictionnaire Larousse poche). Un état de repos, c'est ce que nous avons tous besoin après une saison fort agitée durant laquelle l'action des différentes forces a été soutenue voire excessive. L'atteinte de l'équilibre n'est pas un concept de salon ou un nirvana inaccessible. Il s'agit tout simplement d'un objectif fixé par la loi. Les différents usagers des espaces naturels se doivent de tout mettre en œuvre pour, selon les cas, le maintenir ou le restaurer.

Aussi, aujourd'hui, mes propos seront centrés sur ce simple mot qui, à lui seul, doit guider les réflexions et les actions.

L'équilibre agro-sylvocynégétique

• Agriculture et sangliers

L'augmentation substantielle des prélèvements (de 16800 à 18000) et la baisse significative des surfaces dégradées entre les deux saisons de chasse sont des signes encourageants. Je tiens chaleureusement à féliciter ceux parmi vous qui en sont les acteurs. Malheureusement de nombreux locataires ne se sont pas encore mobilisés sur ce sujet ô combien prioritaire.

D'autre part, si les surfaces sont en baisse, elles restent cependant très élevées en comparaison avec d'autres régions. Bien entendu, à chaque territoire son contexte. Toutefois des marges importantes de progrès sont encore possibles et il

convient de ne pas baisser la garde. Je vous invite donc tous, selon vos situations, soit à poursuivre les actions correctives déjà entreprises, soit à engager très rapidement une réflexion avec les acteurs agricoles de vos territoires pour déterminer ensemble des solutions.

• Forêt et cervidés

Dans un contexte de surenchère entre forestiers et chasseurs ces six derniers mois, il convient que tous les acteurs aient aujourd'hui la volonté de restaurer les bases d'un dialogue constructif.

Je distinguerai dans mon propos deux sujets :

• L'observatoire du Donon

Grâce à un travail scientifique rigoureux, mené conjointement par l'ONCFS et le CEMAGREF, la situation du massif est désormais bien qualifiée. Toutefois, il ne faut pas s'arrêter sur le gué. Il est nécessaire de compléter cette première phase par une réflexion partagée sur les moyens à mettre en œuvre pour garantir une gestion équilibrée de ce massif.

Ce travail ne peut être que partenarial. Aussi j'appelle de tous mes vœux le retour des quatre fédérations concernées au sein de l'observatoire.

• Le plan de chasse 2011-2012

Depuis plus d'un mois, un travail conséquent a été mené au sein des groupes sectoriels. En premier lieu, et quels que soient les résultats obtenus, je tiens à remercier chaleureusement leurs secrétaires pour leur implication.

En effet, lors de ces réunions, j'ai pu mesurer à la fois la difficulté de l'exercice et les qualités de diplomates qu'exige cette lourde responsabilité.

Sur le fond maintenant, le résultat est mitigé. A ma grande satisfaction, trois groupes ont réussi à faire émerger un accord équilibré et satisfaisant pour les différentes sensibilités. Malheureusement, pour les trois autres, un désaccord demeure. J'ai pourtant le sentiment que la divergence de vue n'est pas insurmontable et je souhaite vivement que la CDCFS de la semaine à venir permette de rapprocher les acteurs.

Enfin pour conclure mon propos, il me paraît important de vous rappeler que l'actuel schéma départemental de gestion cynégétique devra être révisé par votre fédération avant le 12 juillet 2012. Ce schéma, par ses orientations doit être un des leviers de restauration des équilibres. Aussi je serai particulièrement vigilant à ce que les propositions sur ce sujet soient à la hauteur des enjeux du département avant de les proposer à l'approbation de Monsieur le Préfet. Je n'ai cependant aucun doute sur la capacité de votre fédération à développer des solutions efficaces et innovantes dans ce domaine.

Le schéma départemental de gestion cynégétique

Enfin pour conclure mon propos, il me paraît important de vous rappeler que l'actuel schéma départemental de gestion cynégétique devra être révisé par votre fédération avant le 12 juillet 2012. Ce schéma, par ses orientations doit être un des leviers de restauration des équilibres. Aussi je serai particulièrement vigilant à ce que les propositions sur ce sujet soient à la hauteur des enjeux du département avant de les proposer à l'approbation de Monsieur le Préfet. Je n'ai cependant aucun doute sur la capacité de votre fédération à développer des solutions efficaces et innovantes dans ce domaine.

Remise des distinctions honorifiques

Médailles de bronze de la Fédération



Romain DEMONTE

Votre premier permis de chasse date de 1960 : 51 ans déjà. Après vos premières expériences de chasse autour d'Andlau d'abord en compagnie de votre père et ensuite comme garde chasse de M. Jean Lozi (DNA) en communale et M. Samolo en Forêt Domaniale (Particularité de cette période le garde avait toujours une ferraille (collet) en poche.....) très rapidement l'appel des sapins et des sommets vers Le Hohwald et le Champ du Feu prirent le dessus où vous chassiez dans les Forêts Communales et Privées de ce massif.

Vos grands souvenirs de chasse,
- le prélèvement d'un chamois dans les années 1970, vraisemblablement le seul sur ce massif bas-rhinois ;
- lors d'une battue en Forêt Privée durant l'hiver 1990 où il était en tant qu'invité, la chance lui permit de prélever au même poste, sur le même passage durant la même traque 3 solitaires dont le plus petit pesait 100 kg.

Depuis ce dernier bail Romain a entrepris un retour aux sources en s'occupant avec passion d'un lot de la chasse communale d'Andlau dont l'adjudicataire est M. Juan Jean-Pierre. En cette période le petit gibier se chassait encore autour du village au chien d'arrêt. J'ai grand plaisir à vous remettre la médaille de bronze de la Fédération. ●



Bernard LAZARUS

Et maintenant je désirerais appeler un quinquagénaire dans la pleine fleur de l'âge passionné de chasse sous toutes ses formes. Mais avant de le nommer, décrivons le un peu. A la naissance c'était un beau bébé qui a tout de même mis près de 10 mois à venir au monde !!! C'est un voyageur infatigable, sillonnant la France et même l'étranger pour assouvir sa passion de la chasse. Il est un admirateur invétéré de Chambord. Le panneutage est devenu l'une de ses spécialités. D'ailleurs il s'est retrouvé les 4 fers en l'air en traquant les sangliers. Pour les longs affûts de l'hiver sa surface de caresses très développée lui permet de braver le froid. Maintenant que sa notoriété

de photographe, de cameraman et de passionné de cerfs, de sangliers et de gibiers de toutes sortes a franchi les limites de notre Alsace, j'appellerai Bernard Lazarus. Je vous rappellerai qu'il a réalisé les films utilisés dans notre Cyné'tir.

P.S : Une petite pensée pour Evelynne, ta femme, ta mixeuse en chef, que tu abandonnes dès que tu entends le moindre raire du cerf.

J'ai grand plaisir à vous remettre aujourd'hui, la médaille de bronze de la Fédération. ●



Bernard VERDUN

Vous voilà avec plus de 35 validations de permis de chasser en poche et près de 20 années dans la fonction de garde-chasse dans le Val de Villé chez le même locataire de chasse, à seulement 54 ans. Passionné de chasse, vous vous êtes également investi dans l'amélioration des habitats, la réintroduction du faisan vénéré dans le cadre du GGC Ungersberg et Haut-Koenigsbourg. J'ai grand plaisir à vous remettre cette médaille de bronze à un jeune garde pour l'encourager à persévérer dans sa passion. Félicitations M. Verdun ●



Antoine BOHN

Médaille d'argent de la Fédération

Quand on me parle de vous, ce sont en des termes plus qu'élogieux : efficace, sens de l'éthique de la chasse, compétent, gentil. On dit même : « il est garde-chasse depuis toujours » Mais ce que Laurent Streissel ne savait pas lorsqu'il vous a proposé pour une distinction, c'est qu'on vous avait déjà repéré dans le passé pour ces mêmes valeurs. D'abord par le Président Gérard Koehl en 1985, ce qui vous a valu le tableau d'honneur de la Fédération, puis le Président Gilbert de Turckheim en 1995, pour une médaille de bronze, et moi aujourd'hui j'ai l'immense honneur de vous remettre cette médaille d'argent, pour récompenser toute une vie au service de la chasse et de la nature. Bravo et félicitations M. Bohn.



Jean-Georges MATHERN

Premier permis en 1956, Jean-Georges a commencé à chasser avec le pharmacien Klein sur la commune



de Hoffen jusque dans les années 1960. Incorporé directement en Algérie pendant 28 mois, il devient à son retour garde chasse chez Eisenmann (boucher charcutier à Forstfeld) sur le lot Erzlach de la forêt domaniale de Haguenau jusqu'en 1967, puis garde-chasse du lot 1 du Bonhomme pendant 9 ans. Garde à Rittershoffen pour MM.Dentinger et Welsch depuis 1973, il en devient actionnaire en 1988. Depuis, il veille

pour l'AC le Fischerhuebel (Ambos Gilbert forêt domaniale et Ambos Gilbert lot communal de Soufflenheim. Boucher charcutier de métier, il sait valoriser pour ses amis le gibier tué. Toujours en activité Jean-Georges a connu les chasses de plaine giboyeuses où à 2 ou 3 fusils on tirait une quinzaine de perdreaux, 6 lièvres et l'un ou l'autre chevreuil. Félicitations M. Mathern.

Des chasseurs/secouristes distingués

Pour avoir effectué le stage de secourisme organisé par les pompiers d'Obernai, le Président récompense les 14 chasseurs membres de la Société des Chasseurs des Trois Massifs du Sud d'une dotation d'une trousse de secours, ainsi que leur attestation de stage et l'écusson « Chasseur secouriste »

Danielle Stauffer
Patrick Picot
André Funfrock
Jean Claude Cuntzmann
Hubert Boillat
René Rebitzer
Christian Hofbeck
Alex Derhan
Jean François Bour
Jean Bastien
Christian Muller
Bernard Doerler
Gérard Bronner
Charles Wurshorn

Extraits des Interventions des associations spécialisées

Commission petit gibier et de l'Association Bas-Rhinoise des Chasseurs de Petit Gibier

Aliette SCHAEFFER,

représentant Fernand Grasser Président de cette commission.

Mesdames, Messieurs,

Au nom de M. Fernand Grasser, Président de la commission Petit Gibier et de l'Association Bas-Rhinoise Petit Gibier, qui regrette de ne pouvoir être des nôtres aujourd'hui, pour raisons de santé, permettez-moi de vous saluer bien cordialement.

J'adresse mes plus vifs remerciements à M. Gérard Lang qui, en nous donnant la parole, témoigne de l'intérêt que la Fédération porte à nos actions.

La défense du petit gibier demande un engagement presque quotidien

Nous constatons avec satisfaction que la monoculture du maïs a, dans certains secteurs, tendance à laisser une place à des cultures plus diversifiées : blé, betteraves sucrières et autres. Sachant que ces cultures sont plus favorables pour le petit gibier, il est permis d'espérer que cette polyculture continue à se développer.

La Fédération subventionne des haies champêtres. En effet, les haies ont une importance capitale dans le paysage : pour la biodiversité, la protection des cultures, des animaux, des nappes phréatiques, sans parler du stockage de carbone à long terme. D'ailleurs, la Commission Environnement avec l'aide de la

Fédération a planté une haie champêtre témoin sur une parcelle attenante au cyné'tir. Je vous conseille d'aller voir cette réalisation lors de votre passage à l'Espace Chasse et Nature. N'hésitez pas, dès que l'opportunité se présente, de réaliser de telles opérations.

Par contre, nous sommes préoccupés quant à la survie du lièvre

En effet, dans différents endroits du département, plusieurs lièvres morts ont été signalés. Des cadavres ont été autopsiés par le réseau SAGIR et les premiers résultats s'orientent



vers la maladie hémorragique virale du lièvre (E.B.H.S), ainsi que quelques cas de pseudo tuberculose.

Si vous trouvez des animaux morts, veuillez prendre contact avec les techniciens de la Fédération des Chasseurs qui aviseront.

Le printemps dernier, particulièrement pluvieux, n'était pas favorable pour la reproduction du faisan et du perdreau. Il y avait surtout du reçoquetage. Espérons que cette année, le temps sera plus propice.

J'ai eu le plaisir d'accompagner M. Bernard Schnitzler, Président du

GGC Pays de Hanau et son vice-président M. Christian Weissgerber, pour visiter un territoire de chasse à Durmersheim, en Allemagne, où la qualité du biotope et les aménagements, ainsi que le piégeage, ont eu comme résultat des densités de petit gibier qui laissent rêveur.

Dans le but de poursuivre nos actions de communication, nous étions présents à la Journée du piégeage à Kolbsheim, manifestation qui attire toujours beaucoup de monde. Cette opération sera reconduite cette année et nous proposerons à la vente des spirales à fixer sous les seaux d'agrainage et des panneaux « Tenir chiens en laisse ».

En collaboration avec la Fédération et les Etablissements Nungesser-séances -qui nous ont mis gracieusement à disposition des sachets de semences de fleurs- nous avons animé un stand à la Foire Européenne de Strasbourg.

Le succès a été au rendez-vous, surtout pour le sanglier à la broche. A ce sujet, au nom de l'association, je tiens à remercier la Fédération d'avoir bien voulu nous allouer une subvention de 500 €.

Ces manifestations sont l'occasion de contacts avec le monde agricole et les non- chasseurs.

Fernand Grasser, auquel nous souhaitons un prompt rétablissement, m'a chargé de vous dire qu'il est toujours à votre disposition pour vous conseiller en cas de problèmes. Vous connaissez sa pugnacité, alors, n'hésitez pas à lui téléphoner.

Lors de vos battues, si vous pouviez récupérer les douilles et les déposer lors de votre passage à la Fédération ou au cyné'tir. Fernand Grasser se charge de les vendre et le produit de la vente permettra de participer à des actions pour améliorer le biotope et autres aménagements. ●



Association des Chasseurs de Grand Gibier du Bas-Rhin

M. Thierry NEFF,
Président

• **En février**, l'exposition de trophées a remporté un vaste succès auprès du public.

• **En mars**, la formation «Appeau» brocard de Erick Mareck, organisée par Ch. Schleiffer avec le début de la formation du Brevet Grand gibier dans les locaux de la Chambre d'Agriculture très gentiment mis à disposition, qu'ils en soient remerciés.

• Un nouveau thème sur la législation nationale et la loi locale, merci à Ph. Wolff, responsable chasse à la DDT qui a bien voulu mettre en place cette nouvelle formation pour le brevet.

• Remerciements sont adressés aux formateurs pour leur travail sans faille ainsi qu'aux responsables de la formation Ch. Schleiffer et G. Spénlé qui réalisent un taux de réussite de 82% pour la promotion St Hubert avec 14 médaillés sur 17 candidats. Les diplômes ont été remis par Jean Simon parrain de la promotion et membre fondateur de l'UNUCR.

• **En avril**, les comptages nocturnes organisés par l'ONF. Nous ne pouvons que regretter leur annulation en 2011.

• Les Journées Nationales à la Bourboule de l'ANCGG, au menu le PNMS, les adjudications en Forêt Domaniale, les échanges avec les AD, une très belle exposition de trophées d'Auvergne.

• A la fin du mois, nous avons participé à Ribeauvillé à une réunion sur la mise en œuvre de travaux sylvicoles favorables à la faune sauvage organisée par le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) avec des exposés sur le comportement des populations de chevreuil et de cerf en milieu forestier et les

actions menées en faveur de la faune sauvage et

à la production de bois de qualité tout en minimisant les dégâts, suivi d'une visite des lieux. Une réalisation que l'ABRCCG souhaite voir se concrétiser dans le Bas-Rhin avec le concours de MM. Ph. Petry et J.L. Hamann, c'est aussi cela l'engagement des chasseurs de grand gibier.

• **En mai**, à l'invitation du Pt de la FDC, G. Lang, nous avons pu découvrir le Cyné'tir et les nouveaux locaux de la Fédération, participer aux trente ans de l'UNUCR en rappelant notre attachement à cette pratique indispensable à l'action de chasse. L'ANCGG étant un des tout premiers partenaires lors de sa création à soutenir la recherche du gibier blessé.

• **En juin**, nous participons comme tous les ans aux sentiers de piégeage de Kolbsheim avec la présence de notre stand toujours accueilli fort aimablement par le Pt Claude Fix. L'examen du Brevet Grand Gibier au champ de tir de l'APTO clôture l'activité du mois.

• **En juillet**, nous sommes reçus à Cernay pour le Challenge de tir des Vosges du Nord organisé et remporté par nos amis haut-rhinois.

• **En septembre**, nous marquons notre présence à la soirée Décathlon et nous organisons un déplacement de douze personnes en Belgique pour le 10ème anniversaire de St Hubert. Nous plaçons au CDFS notre dossier paru dans les « Ragots » contre le retour du tir à plomb du chevreuil.

• **En octobre**, nous avons organisé une soirée sur « l'hygiène à la chasse et la valorisation de la venaison » dans la salle communale de Reichstett où plus

de cent vingt personnes ont découvert les tenants et aboutissants développés par les différents intervenants : le Dr Martin-Schaller, Ch. Dunoyer, J. Feidt, sans oublier Ch. Schleiffer et E. Mertz pour la découpe.

• **En novembre**, nous avons organisé en partenariat avec les Lieutenants de Louveterie la messe St Hubert en la cathédrale de Strasbourg, où la très nombreuse assistance venue écouter le sermon du chanoine Michel Wackenheim invitant l'ensemble des usagers de la forêt, chasseurs compris, au respect premier de la Nature et de son équilibre cynégétique et au respect mutuel des uns et des autres, ainsi que les trompes de chasse du département vivement applaudies. ●

UNUCR

M. Michel GASCARD,

*représentant M. Albert Hammer,
Délégué départemental*

Nous avons effectué 1390 interventions, en légère augmentation par rapport à la saison précédente qui en comptait 1342. Ces interventions se répartissent comme suit; 583 réussites, 508 échecs, 299 contrôles.

Le pourcentage de réussites est de 53,4%, sensiblement supérieur à la moyenne nationale (43%).

Ces interventions, incluant les contrôles, concernent :

- 1062 sangliers dont 435 retrouvés
- 122 grands animaux dont 40 retrouvés
- 183 chevreuils dont 97 retrouvés
- 23 daims dont 11 retrouvés.

L'ensemble des animaux retrouvés représente plus de 23 tonnes de venaison. Par rapport à la saison précédente, les interventions sur sangliers sont en légère augmentation (4%). Nous avons encore constaté cette année une quasi inexistence des appels en juillet et août.

Les interventions sur chevreuils sont en diminution de 11%, par contre le nombre d'animaux retrou-

vés est légèrement supérieur. Les interventions sur grands animaux sont en augmentation de 23%, de même que le nombre d'animaux retrouvés qui se voit augmenté d'1/3. En ce qui concerne les daims, augmentation de 75% des interventions avec un taux de réussite multiplié par 3. Notez que 18 interventions (6 sur chevreuils, 12 sur sangliers) ont été réalisées suite à des tirs à l'arc avec 7 réussites.

Cette année, aucune interventions suite à collisions, ce qui paraît anormal par rapport au nombre de collisions annoncées régulièrement. Nous avons déjà évoqué ce sujet l'année dernière. D'après nos statistiques nationales, 67% des animaux étaient morts sur place.

En cas de recherche, sur les 33% restant, 47% des animaux étaient retrouvés dont 61% vivants. Un rapide calcul permet de conclure que si les recherches ne sont pas faites, un petit 10% de l'ensemble des animaux victimes de collisions se retrouve dans la nature gravement blessés.

Pour conclure, nous ne pouvons que vous rappeler la nécessité de rechercher les animaux blessés pour abréger leurs souffrances, quelle que soit la densité d'animaux et malgré les nouvelles conditions sanitaires plus sévères. C'est une question d'éthi-

que et de responsabilité de la part du chasseur qui doit assumer pleinement les conséquences de son tir. Il concourt ainsi à donner une bonne image de la chasse. Ce sera tout à son honneur et à l'honneur de la chasse. ●

Association des Chasseurs à l'Arc du Bas-Rhin

M. Gilles MERCIER,
Président



Cette année en fin de saison nous sommes 60 membres (un nombre sensiblement plus important que d'habitude.)

A noter que nous comptons dans nos rangs 12 chasseurs à l'arc allemands, la chasse à l'arc étant interdite dans leur pays.

Activités saison 2010-2011

L'automne dernier nous avons animé 2 sessions de formation de chasseurs

à l'arc. Une obligatoire sous l'égide de la Fédération des Chasseurs à Geudertheim et une complémentaire à Haguenau. La prochaine session se déroulera demain dans la salle attenante au « cyné'tir » à Geudertheim. Comme tous les ans au printemps dernier nous avons été présents à l'incontournable fête des piégeurs de Kolbsheim avec un certain succès sur notre stand de tir.

Nous étions également présents au salon de la nature de Dossenheim sur Zinsel sur 2 jours. L'hiver dernier nous nous sommes réunis pour plusieurs battues. Les 2 premières battues de l'an passé se sont déroulées à Gerstheim au petit gibier dont une a été filmée pour la chaîne Saason.

Suivies de 6 autres au courant de l'hiver au grand gibier : 2 en forêt de Haguenau, 1 à Rountzenheim et 3 sur la chasse du Fleckenstein. A noter que nous avons également participé à 2 soirées d'affût renard, ragondin au printemps et l'été dernier. Pour ceux qui sont intéressés par la vie de notre association vous pouvez vous rendre sur notre site Internet: www.acabr.net. Vous y trouverez toutes nos futures sorties et des renseignements utiles pour la pratique de notre loisir favori. ●

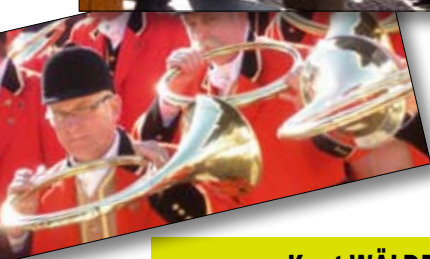
Résultats des votes

NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	OUI	NON	ABSTENTION
Approbation du bilan : Approuvez-vous le bilan et le compte de résultat 2010 ? (du 01/07/2009 au 30/06/2010)	2959	0	32
Approbation du budget prévisionnel : Approuvez-vous le budget 2011/2012 ? (du 01/07/2011 au 30/06/2012)	2957	0	32
Fixation de la cotisation : Approuvez-vous l'augmentation de 74 à 75 € pour le timbre fédéral et la cotisation territoire afin de bénéficier de la subvention versée aux petites fédérations (environ 40 000 euros) ?	2883	105	2
Choix du montant « Suivi territoire » : Quel montant choisissez-vous pour la prestation «suivi de territoire » à l'hectare ?	0.16 € 2752	0.18 € 233	6
Choix du montant « FARB » : Quel montant choisissez-vous pour la contribution « FARB » à l'hectare ?	0.32 € 2678	0.36 € 260	52
Validation des membres cooptés par le CA			
- M. Christian MULLER représentant les chasseurs du secteur de Sélestat	2897	50	44
- M. Marc SCHIRER représentant les chasseurs du secteur de Strasbourg	2832	57	102

Strasbourg, le 5 février 2011

SOS CERF — SUITE ET FIN

Interventions de nos invités



Knut WÄLDE

Vice-président de la fédération
du Baden-Württemberg

Je suis très heureux de pouvoir vous apporter, ici à Strasbourg, l'aide du Baden-Württemberg à l'occasion des discussions autour de la chasse et de l'espèce gibier rouge. Force est de constater que l'Etat français, sans doute suite au constat de l'ONE, exige de sévères réductions des populations de gibier rouge sans tenir compte des besoins vitaux de l'espèce. Là, la fâcheuse discussion «la forêt avant le gibier» avec toutes ses conséquences négatives semble se répandre. Ces exigences ne respectent d'aucune manière les besoins du gibier rouge qui vit en hardes. Nous nous intéressons tout particulièrement aux conditions de vie de l'espèce. Au cours des 50 dernières années, non seulement les espaces

vitaux et les conditions de vie de l'ensemble des animaux sauvages se sont fortement modifiés, mais notre attitude face au gibier rouge a également évolué.

Le gibier rouge est considéré comme espèce de référence pour la conservation de grands espaces, peu irrigués de voies de communication, et les experts le considèrent comme moteur de la biodiversité. Par ses piétinements, souilles, gagnages et abrouissements, il crée une large mosaïque d'espace vital et selon des études internationales provoque de cette manière, la diversité des espèces.

Le gibier est un enrichissement écologique pour la forêt naturelle et de ce fait, les exigences de la biodiversité doivent inclure les cerfs. Nos actuelles populations de gibier rouge sont isolées. L'indispensable contact pour les échanges génétiques est à peine possible.

Là, les exorbitantes réductions destinées à calmer les conflits ne sont d'aucune utilité. Il faut au contraire veiller à conserver les corridors migratoires entre territoires à cerfs, retirer les barrières existantes tout en respectant les besoins du gibier



rouge et la nécessité d'échanges entre ces territoires. Les activités des responsables seraient bien plus utiles dans ce domaine plutôt que de revendiquer en permanence des tirs de réduction.

Je vous rappelle l'exposé du Président Gérard Lang qui a évoqué les mêmes sujets. Peut-être réussirons-nous ensemble, pour qu'à côté du lynx et du

chat sauvage, le gibier rouge puisse, grâce à des corridors migratoires, circuler librement entre Vosges et Forêt-Noire. Pour ce faire, nous avons besoin de gibier rouge, chez vous, dans les Vosges. De ce fait, nous soutenons votre action. Il n'est pas d'actualité et surtout pas logique de réduire la biodiversité. Le gibier rouge est une partie de cette biodiversité et possède un droit de vie dans nos forêts. Vive la chasse, y compris le gibier rouge comme patrimoine culturel.

Patrick MASSENET

Président de la FDC54

*Il n'est plus possible
de laisser
nos chasseurs subir
des pressions pour
réaliser des plans de
chasse qui risquent
de conduire à
l'éradication d'une
espèce aux
particularités
génétiques avérées.*





Kurt-Alexander MICHÄEL

Président de la Fédération
des Chasseurs du Land de Rhénanie
Palatinat et Président de l'AINC

D'entrée, je voudrais vous exprimer mes plus chaleureuses salutations ainsi que celles des 18000 chasseresses et chasseurs de Rhénanie Palatinat. Je vous transmets aussi les salutations de toutes les fédérations des chasseurs membres de l'AINC. Les chasseresses et chasseurs du département de la Moselle, du Luxembourg, du Land de Sarre, du Baden Württemberg et de Rhénanie Palatinat sont à vos côtés pour ce combat transfrontalier.

Chers chasseresses et chasseurs, par votre présence aujourd'hui, vous confirmez votre opposition à une appréciation unilatérale de notre gibier ; appréciation qui relègue particulièrement le gibier rouge parmi les éléments nuisibles à la forêt, donc à supprimer si possible.

Mais le gibier rouge est pour vous, comme pour l'ensemble des chasseresses et chasseurs, plus qu'un simple facteur de nuisance.

Il représente notre plus grande espèce de gibier autochtone et mérite d'être traité avec le même respect qui les autres animaux sauvages. En tant qu'indicateur pour la diversité biologique, dans l'esprit de la convention sur la biodiversité de Rio de Janeiro, il est peut-être encore plus important que d'autres espèces.

Je soutiens de ce fait sans restrictions votre appel : liberté pour

le gibier rouge. Notre manière de traiter le gibier rouge illustre les enseignements que nous avons tirés des erreurs du passé. Un passé où la société des animaux était composée de bons et de méchants et où le chasseur se devait d'éradiquer les méchants. Force est de constater que fondamentalement, l'appréciation existe toujours, seul le qualificatif a changé de camp. Il n'est pas question de parler d'égalité dans le traitement des espèces.

Aujourd'hui, une grande partie de la société considère que d'anciens «prédateurs» sont en réalité des «bons» et favorise leur réintroduction. Mais on refuse à nos ongulés – et surtout au gibier rouge – le droit d'exister.

Les moyens pour atteindre cet objectif sont les mêmes chez vous qu'en Allemagne : d'abord, les administrations peu informées des problèmes cynégétiques, cantonnent le gibier rouge sur des espaces pas toujours compatibles. Déjà, lors de cette procédure, l'économie prend le dessus sur l'écologie. Non seulement ces espaces ne conviennent que partiellement à l'espèce, mais même dans ces réserves, le gibier rouge ne peut vivre à sa guise : le nombre d'animaux est sévèrement réglementé et même le montant des dégâts tolérés est défini sur les bureaux de ces bureaucrates.

En même temps, ces mêmes administrations imposent de prélever tout gibier rouge en dehors de ces ghettos.

Les conséquences pour le gibier et pour ses espaces vitaux sont graves et prévisibles pour tout chasseur : pour cette raison, les chasseresses et chasseurs comme seuls défenseurs de l'espèce, nous devons nous opposer aux suites de ces mesures. Chères chasseresses, chers chasseurs, en me référant à la maxime de la ré-

publique française, je vous dis :

- **Liberté** pour le gibier rouge
- **Egalité** pour tous les animaux sauvages
- **Fraternité** entre chasseresses et chasseurs européens

Merci pour votre attention. ●

Michel THOMAS

Vice Président de la FNC
représentant le Président
Bernard BAUDIN et Président
de la FDC55.

*Force est de constater
aujourd'hui que, bien
que la location annuelle
de chasse en forêt
domaniale représente
62,5 millions d'euros
(soit 30% des ventes
de bois et 8,4%
des recettes totales – les
recettes totales de l'ONF
étant de 742,4 millions
d'euros), l'ONF ne
considère plus le chas-
seur que comme, au
mieux, un «régulateur»
des cervidés.*



La richesse de la biodiversité!

Francis JACOBS

Vice-président de la FSHCL

Permettez moi d'abord de féliciter les organisateurs de la part de la Fédération Saint Hubert des chasseurs du Grand-duché de Luxembourg pour cette manifestation. Nous tous avons l'obligation de préserver la richesse naturelle de la faune sauvage pour les générations futures.

Il est vrai que les citoyens de nos villes n'ont plus de relation avec la faune sauvage. Il est vrai que les idées qu'ils se font de la faune sauvage sont celles des films Walt Disney. Elles n'ont rien à faire avec la réalité. Ce sont ces gens là, qui donnent leurs voix lors des élections précisément aux imposteurs qui utilisent les médias à la «Walt Disney».

La sauvegarde des patrimoines, la sauvegarde des cultures nous sem-



ble très important. Quand on regarde à travers l'Europe, les sommes qu'on dépense dans ces domaines, c'est impressionnant. Or, la chasse, l'élément culturel de base de notre société n'est plus respectée. Nombreux sont les milieux qui veulent l'anéantir. Oui, ils veulent anéantir cette culture de chasse avec ses 7.000.000 de chasseurs en Europe, qui ont géré, chassé, soigné le gibier depuis le début de l'homo sapiens. Est-ce que cette gestion était mauvaise? Il faut enfin écouter ces gens,

qui ont appris le métier transmis de génération à génération, tout en y introduisant les recherches et études scientifiques nouvelles.

Des populations saines de cervidés représentent une valeur culturelle inestimable!

J'ai passé mes vacances de neige dans un petit village allemand dans la région de l'Allgäu. Une des activités principales dans ce village, c'était l'observation des cervidés sur les places de nourrissage. Il fallait payer 19€/personne pour participer à l'observation. Aussi bien, les organisateurs que les spectateurs se rendent compte, qu'ils ont retrouvé la valeur du patrimoine régional et croyez moi, ils feront tout pour le conserver.

Chers amis, c'est à nous tous de nous battre pour garder, sinon pour améliorer notre patrimoine et la richesse de notre faune sauvage.

Merci à tous et je souhaite à cette manifestation de gagner les fruits qu'elle mérite. ●



Maurice WINTZ

Président régional d'Alsace Nature

• Alsace Nature participe à la manifestation suite à la sollicitation de la fédération des chasseurs du Bas-Rhin

• Rappeler l'exception culturelle qui fait que la fédération de chasse 67 est fédérée à Alsace Nature depuis le début (1965)

• Si Alsace Nature participe à cette manifestation, ce n'est pas parce que nous avons épousé toutes les thèses et revendications des chasseurs, mais parce que certains points convergent avec nos propres préoccupations.

• Parmi ceux-ci : la protection de la biodiversité et la restauration d'une trame verte

• Biodiversité : Notre objectif = préserver et restaurer la biodiversité à grande échelle, c'est-à-dire redonner de la place à une nature fonctionnelle. Il s'agit de « désartificialiser » la nature :

- Réintroduire de la nature dans les champs, surtout en plaine

- Au-delà de l'utilisation de la ressource bois, qui est légitime, il faut empêcher l'industrialisation et la mécanisation de l'exploitation forestière, qui est une réelle menace pour la biodiversité forestière

- Laisser de la place à toute la faune

sauvage, y compris les prédateurs. Gérer la faune-gibier au plus près de ses comportements naturels (voir les remarquables progrès accomplis dans ce sens par le monde de la pêche). Des questions comme l'agrainage, la notion de nuisibles... méritent que nous en parlions ensemble...

• Trame verte : un des enjeux pour les espèces, plus que le maintien de densités élevées, se situe dans les possibilités d'échanges entre les populations. Cette trame verte se heurte concrètement à de trop nombreux projets d'aménagement et d'exploitation intensive.

Si nous voulons une véritable trame verte, concrète et ambitieuse, nous devons rassembler maintenant tous les acteurs pour qui la nature pas qu'un mot, mais une valeur partagée et un bien commun à tous. ●


Yves LE TALLEC
Conseiller Général du Bas-Rhin

Remerciements à Monsieur le Président de la Fédération des Chasseurs d'avoir organisé cette manifestation sur le thème du Cerf des Vosges, un réservoir de la biodiversité. Permettez-moi de vous saluer au nom de Guy-Dominique Kennel, Président du Conseil Général du Bas-Rhin.

Je voudrais vous dire l'importance que représente pour le Conseil Général les thèmes de la protection de l'Environnement et de la Biodiversité. Je n'oublie pas que la Fédération des Chasseurs 67 est une association agréée pour la protection de la nature, investie pour les missions de service public comme sa participation à la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental, la protection et la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitats.

J'ai fait un cauchemar : celui de voir une forêt morte car ses habitants naturels actuellement visés par des prélèvements massifs de cerfs et de chevreuils avaient disparu, n'étant plus en nombre suffisant pour se reproduire et assurer la pérennité génétique des espèces.

Je comprends bien les problèmes et les aléas de la sylviculture dans toute sa complexité qui doit être économiquement rentable mais, sans pour autant, mettre en péril l'existence à terme d'une espèce qui fait partie du patrimoine alsacien depuis plus de 10 000 ans.

Pour le Conseil Général du Bas-Rhin engagé dans la biodiversité, la protection des espaces naturels, la réintroduction ou la sauvegarde

d'espèces en voie de disparition, un équilibre est à trouver entre des intérêts légitimes des exploitants de la forêt et les intérêts tout aussi légitimes des utilisateurs de cette même forêt qui n'acceptent manifestement pas que l'on s'attaque excessivement à ces animaux magnifiques, et en mettant de surcroît ces espèces en danger à court ou moyen terme.

J'en appelle donc à une concertation saine et loyale entre les différents partenaires de notre patrimoine. Que chacun fasse un pas vers l'autre : la sylviculture en continuant à aménager la forêt comme

les textes le demandent à 5 ou 6 % des surfaces, et en n'ayant pas que pour objectif une rentabilité parfois excessive : merci d'avance aux propriétaires gestionnaires et actionnaires. Comme la nature, la forêt est un bien commun à tous les citoyens. Les chasseurs, ou du moins certains, en acceptant de réaliser des plans de chasse lorsque l'évidence montre une excessive densité de grand gibier sur certains secteurs très limités.

Vos enfants, nos petits-enfants et les générations suivantes vous disent d'avance : Merci.

Le cerf gravement menacé dans le parc Oise-Pays de France

Selon la Société des Amis des Forêts d'Halatte, Ermenonville et Chantilly la raréfaction des cervidés sur les massifs forestiers d'Halatte et d'Ermenonville est confirmée de manière officielle après les deux soirées de recensement nocturne aux phares, en forêt d'Halatte, en mars dernier.

Il a été observé lors de la première sortie 96 animaux, 104 lors de la seconde. Pour rappel, le dernier comptage sur ce massif a eu lieu en mars 2009, il y avait été recensé 249 animaux.... L'effondrement du cheptel d'Halatte est confirmé, rappelant le constat de l'an dernier sur le massif d'Ermenonville, où l'Indice Nocturne d'Abondance révélait une baisse dans les mêmes proportions.

D'après nos informations, les responsables de l'ONF (Office National des Forêts), principal bénéficiaire des plans de chasse, souhaitent pour la prochaine campagne de chasse, et malgré l'avis défavorable de leurs personnels de terrain, reconduire le même plan de chasse que la saison 2010/2011 : avec 165 animaux demandés, ce qui correspondait à 70% des 241 attributions sur l'ensemble du massif. Comment peut-on élaborer un plan de chas-

se, sans tenir compte des données quantitative du terrain.

Le collectif rassemblant les différents usagers de la forêt s'indigne d'un tel acharnement qui conduira inévitablement à l'éradication du cerf !

Cet animal, symbole d'une forêt vivante est-il amené à disparaître ? Lors de la manifestation de Strasbourg du 5 février dernier les chasseurs et naturalistes de l'Est de la France ont exprimé leur mécontentement sur la gestion de l'ONF vis-à-vis de la grande faune.

Véronique Mathieu, député européen déclarait : « Le cerf est menacé par la gestion dangereuse de l'ONF. Cet établissement ne peut continuer à exploiter l'habitat sans tenir compte de la biodiversité ».

Nous espérons que les plus hautes instances départementales ayant en charge la responsabilité de la gestion de la faune sauvage feront preuve de réalisme et de grande modération lors de la prochaine commission pour l'élaboration des plans de chasse.

Faut-il pour obtenir cela une manifestation de la même ampleur que celle de Strasbourg et un recours judiciaire comme cela a déjà eu lieu dans le passé !

Victor SCHERRER

Président du SHCF et
de la Délégation française du CIC

Nous le savons tous, la France est par excellence un paradis cynégétique, le paradis de la chasse, avec 1,3 millions de chasseurs, avec plus de 40 modes de chasses différents et bien vivants – caractéristique unique au monde – et avec une bio diversité, une faune sauvage et une forêt exceptionnelles.

Ce paradis, ce privilège qui nous a été transmis, nous devons le protéger et le promouvoir, pour pouvoir ensuite le transmettre.

Or ce n'est pas acquis. D'abord parce que nous avons perdu 1 million de chasseurs depuis 35 ans et que ce déclin continue au rythme 20 000 par an ... Ensuite parce que l'urbanisation et les évolutions de la société réduisent les espaces et, s'ajoutant à d'autres facteurs les populations de petits gibiers. Enfin, parce que nous avons face à nous des adversaires de la chasse : les anti-chasse déclarés et les anti-chasse camouflés.

Dans ce contexte le Saint-Hubert Club de France, une des plus an-



ciennes institutions cynégétiques au monde, fondé en 1902, a toujours eu pour mission d'être le promoteur de tous les chasseurs et de toutes les chasses. Surtout, fidèle à sa vocation, d'être le laboratoire d'idées, le « think tank » de la chasse, une force de propositions et d'actions.

Grâce à sa revue « Le Saint-Hubert » qui paraît sans discontinuer depuis 108 ans, c'est encore un communicateur et un pédagogue. Soulignons aussi, que c'est le SHCF qui a fondé à Paris en 1930 le Conseil International de la Chasse et de la Faune Sauvage (CIC), qui est en quelque sorte l'organisation mondiale de la chasse durable.

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour évoquer la relation entre chasseur et forestier et pour assurer l'avenir du Cerf des Vosges. Une re-

lation que nous allons traiter dans un prochain numéro du Saint-Hubert. Faut-il considérer le couple chasseur-forestier comme un couple sinon « infernal » du moins en perpétuelle querelle ?

Nous ne le pensons pas ; au contraire nous sommes les uns et les autres les bénéficiaires, les « fils » de la forêt, des fils qui doivent s'entendre et coopérer. Comme le dit le législateur, la grande faune sauvage fait partie intégrante de l'éco-système forestier et doit donc être prise en compte dans la gestion de la forêt. Cela implique de part et d'autre, un esprit de juste compromis, sans compromission. Et surtout la multiplication d'expériences de coopération entre chasseurs et forestiers afin d'obtenir d'un côté une faune sauvage riche et variée et de l'autre une production de bois durable et de qualité.

Le cas du Cerf des Vosges qui nous réunit aujourd'hui est exemplaire à cet égard et je remercie et félicite le Président Gérard LANG et les chasseurs d'Alsace et de Lorraine d'avoir pris cette initiative.

Vive la forêt, vive la chasse,
vive le Cerf des Vosges et vive
Saint-Hubert ! ●

A l'instar de Strasbourg:

1200 manifestants au Luxembourg

Le 30 avril dernier, plus de la moitié des membres de la Fédération Saint-Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg ont quitté leurs sentiers forestiers habituels pour descendre dans la rue, et plus précisément sur la Place Clairefontaine à Luxembourg-Ville pour manifester et exprimer leur mécontentement à l'égard des incohérences, voire absurdités figurant toujours dans le



projet de la nouvelle loi sur la chasse. Ils étaient plus de 1200, jeunes et moins jeunes, à soutenir les revendications des chasseurs essentielles

pour garantir à l'avenir l'exercice de la chasse au Luxembourg en vue d'une gestion cohérente et durable de la faune classée gibier. ●



Béatrice Roecker
Fédération des chasseurs 67

Juste une passionnée

Toutes les photos de ce dossier sont de B. Roecker



Véronique Mathieu
Député européen,
Présidente de l'intergroupe "Chasse"
au Parlement européen

*Juste un
au revoir
...*

Le cerf des Vosges, un réservoir de biodiversité



Biche avec deux faons ?

Le Grenelle de l'environnement a prévu la mise en place de corridors écologiques. Dès 2012, ces couloirs de transit auront le rôle de protéger les espèces en leur permettant à nouveau des échanges entre populations. Sur les 35 000 espèces animales et végétales recensées en France toutes ne pourront sans doute pas bénéficier de ces mesures.

Dans cet ordre d'idée le cerf des Vosges, déjà sur la liste des espèces des corridors écologiques, nous semble être un choix stratégique pour les raisons suivantes :

- Le cerf des Vosges est un bio indicateur.
- C'est un cerf indigène présent dans notre région depuis la glaciation du Würm, environ 10 000 ans :
 - adapté à l'Est de la France comme en témoignent les corrélations enzymes/ caractères morphologiques.
 - scientifiquement suivi depuis de longues années.

- qui a fait l'objet de nombreuses publications scientifiques internationales en génétique des populations.

La perte d'informations génétiques due au cloisonnement par nos voies de communications a pu être démontrée pour la population des cerfs des Vosges du Nord (Hartl et al. 1990). C'est à notre connaissance pour les grands herbivores sauvages la première démonstration d'un appauvrissement du patrimoine génétique en accord avec les simulations théoriques.

Cette population isolée de la population du Donon (population mère), depuis 1975 par l'autoroute A4, a subi un appauvrissement de la diversité génétique au locus de la phosphoglucomutase (PGM-2) (allèle 79). Ce locus est corrélé chez le sanglier des Vosges du Nord à la résistance à la PPC et pourrait ne pas être neutre dans le cas de l'apparition d'une nouvelle maladie chez le cerf.





La population du Donon est la seule population porteuse de l'allèle 79 de la PGM-2 en Europe (parmi les nombreuses populations étudiées). Il est impératif de garder cet allèle en conservant un effectif raisonnable au cerf.

En général

Pour assurer une survie à long terme (1000 à 2000 ans) à une espèce il est indispensable de préserver sa variabilité génétique afin de ne pas hypothéquer les possibilités d'adaptation et d'évolution de cette espèce.

Une population animale est en perte de diversité génétique si son effectif « efficace » passe en dessous de 500 (Foote et Seal) (ce qui équivaut pour le cerf à peu près à une population de 1000 individus en raison de leur polygynie). Il est généralement admis par les généticiens que seule une population minimum de 4 000 individus « efficaces » a une chance raisonnable de conserver dans son patrimoine génétique les allèles rares nécessaires à la survie en cas de changement de milieu.

En clair, en cas de survenue d'un changement de milieu (ex apparition d'une nouvelle maladie), plus une population est grande, plus sa diversité génétique sera grande, et plus elle aura de chances de posséder des individus génétiquement résistants à cette maladie. La probabilité de survie de cette population dépendra de la présence de ces individus résistants.

L'exemple du lapin

A l'arrivée de la myxomatose, l'adaptation des lapins a coûté environ les 999 millièmes des effectifs. De nombreuses populations locales ne comprenaient même pas le minimum d'individus réfractaires nécessaires à un début de reproduction. La fréquence relative de ces caractères est parfois si faible qu'elle ne permet l'adaptation que d'un petit nombre d'individus de la population. (Binder 1978 ; Frankel



et Soulé 1981). Chez le lapin, la fréquence des résistants était de 1 pour mille. Ce qui veut dire en probabilité :

1. Sur 1000 lapins il y a théoriquement 1 lapin résistant.
2. Sur 4000 lapins il y a théoriquement 4 lapins résistants.



Dans le cas n° 1, aucun début de reproduction n'est possible.

Dans le cas n° 2, la survie de la population est encore soumise aux conditions suivantes :

La présence effective d'au moins 2 lapins résistants dans les 4 000.

Que les 2 lapins ne soient pas des mâles. (Ou des femelles)

Que les reproducteurs aient l'occasion de se rencontrer etc.

Avec une population de 8000, on aura théoriquement 8 lapins. On aura donc une chance raisonnable

de sauver la population. Il convient donc pour garantir la survie à moyen et long terme du cerf des Vosges de :

1. D'abord de maintenir les populations au-delà du seuil des 4000 individus « efficaces ». Ce qui implique au minimum l'arrêt des réductions d'effectifs.

2. Ensuite d'intégrer la présence des ongulés dans la gestion sylvicole sans donner la priorité absolue à la production de bois.

3. Puis recréer les possibilités d'échanges entre les populations des Vosges du Nord, du Donon et les autres populations vosgiennes.

4. Enfin de mettre en place un corridor écologique entre les populations françaises et allemandes au Nord du département et favoriser les contacts du cerf des Vosges avec les populations subalpines de cervidés (Autriche- Suisse) avec lesquelles le cerf des Vosges est apparenté (distances génétiques de Nei), et avec lesquelles il existait un écoulement génique dans le passé. Recréer ainsi une grande population subalpine pour assurer ainsi un maximum de chances de survie à long terme à *Cervus elaphus* L.

Nous félicitons le Conseil Régional d'Alsace de considérer d'ores et déjà : « Le cerf du Donon » comme « le projet phare n°1 de la trame verte ». ●

Dr Gérard Lang

34, route de Sessenheim
67240 SCHIRRHAIN
Port. 06 29 57 41 44
Fax 03 88 06 76 26
espace-chasse@orange.fr

ESPACE-chasse

www.espace-chasse.fr

**PROMO sur tous les miradors
-10% à -20%**

**MIRADOR avec balcon
3 mètres
750€**

**MIRADOR CISEAU
185€**

**NOUVEL AGRAINOIR
MFH-PMDK
agrainoir
programmable
12 volts
220€ TTC
190€ TTC**

**Caméra automatique
à flash
infrarouge
"invisible"
d'une
portée
de 10-12 m.
249€ TTC**

**Caméra MMS
375€ TTC
envoi les photos en
direct sur votre
téléphone**

Matériels & équipements cynégétiques

**Catalogue
sur demande
Magasin ouvert
sur rendez-vous**

**40 ans d'expériences au service des chasseurs de
grands gibiers et de l'aménagement des territoires**

SPECIAL AGRAINAGE

**APV Agrainoir en ligne
680€**
Adaptable sur
tous véhicules
grâce à nos
différents systèmes
d'accroche.

**TREPIED AGRAINOIR
320€**
Tépiéd agrainoir
Vitec avec
porte conteneur,
poulie et treuil.
Moteur 300 g.

**EC06
100€**
Moteur alimenté par une pile de 6 volts
(non fournie).
Dispersion 5 à 10 mètres de Ø (50 m²).
Son horloge électronique
alimentée par une pile 1,5 volts
permet jusqu'à 2 distributions
par jour (environ 140 g par minute).
(environ 6 mois).

**VB 500
387€**
Moteur surpuissant 140 watts, alimenté
par batterie type voiture (12 volts (non comprise)).
Dispersion 30 à 50 m.
Programmeur seul 175 €. Garantie 2 ans - sans limitation.

**OPT16
190€**
Dispersion 10 à 20 mètres de Ø (200 m²).
Moteur alimenté par une pile alcaline de 6 volts
longue durée fournie pour optimiser au maximum
la puissance de l'appareil. Son horloge électronique
alimentée par une pile de 1,5 volts permet jusqu'à
6 distributions par jour programmées en temps et
en quantité (environ 125 g par seconde). (environ 6 mois).

**Documentation
gratuite
sur l'ensemble
de notre gamme
sur simple demande
et sur notre site web**

www.vitec-chasse.com
Z.A. du Bigot 45120 CORQUILLEROY (France)
Tél. 02 38 98 73 23 - Fax 02 38 93 14 42
Email : vitec45@wanadoo.fr

FORGIARINI

matériaux d'intérieurs

**CARRELAGE
SANITAIRE
MEUBLES DE BAIN
PARQUETS**

**SCIERIE TERRASSES BOIS
PIERRE NATURELLE**

**VENDENHEIM
SHOWROOM
ZAC - 4 rue transversale C
67550 VENDENHEIM
tél. : 03 88 18 41 41**

**KOGENHEIM
SIÈGE SOCIAL & SHOWROOM
227 route Nationale - RN83
67230 KOGENHEIM
tél. : 03 88 74 70 20**

**RIXHEIM
SHOWROOM
2A Robert Schumann
68170 RIXHEIM
tél. : 06 16 21 68 03**

www.forgiarini.net - contact@forgiarini.fr

NOUVEAU Venez visiter
notre site internet...

www.imprimerie-parmentier.fr

**Imprimerie
IIP PARMENTIER**

1, rue Gutenberg - Z.A. - 67610 LA WANTZENAU
Tél. 03 88 96 31 69 - Fax 03 88 96 29 18 - info@imprimerie-parmentier.fr

IMPRIM'VERT
Le meilleur prix pour l'impression

Certified Company
Valid 19.10.2012
N° 075
Pressstandard Office

L'ARMURERIE DE LA VALLEE

**NATURA VALLEE
SPORTS LOIRS & CHASSE**

**HAENEL
997 €**
270Win
7x64
9.3x62
7RM
300WM

**JAEGER 10
45 €**
7x64 TM 10.7g
9.3x62 TM 16.1g

1588€
SLC 8X56

57.90 €
300WM 180gr

Frédéric RENARD, à votre service.

**NATURA VALLÉE ~ 118 AVENUE DE LA GARE ~ 67130 SCHIRMECK
TÉL.: 09 60 12 08 90 ~ FAX: 03 88 47 16 85
Mail : naturavallee@orange.fr**

Procès-verbal du Conseil d'Administration de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin tenu le 21 février 2011 au siège de la Fédération, 5 rue Staedel 67100 Strasbourg

Présents : MM. G. Lang, M. Gewinner, H. Kastendeuch, F. Obry, B. Schnitzler, C. Kleiber, M. Schirer, P-Th. Schmitt, H. Burlet, C. Muller.

Excusés : MM. Y. Gewinner (pouvoir à C. Kleiber), F. Grasser (pouvoir à G. Lang) F. Rolin, B. Neumann (pouvoir à M. Gewinner), A. Nonnenmacher (pouvoir à M. H. Burlet), A. Schaeffer (pouvoir à M. Schirer).

Le Président, Monsieur Gérard Lang, ouvre la séance après avoir souhaité la bienvenue aux participants.

1. Approbation du compte-rendu du C.A. du 13/12/2010

Le compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 13 décembre 2010 est approuvé à l'unanimité.

2. Bilan du rassemblement SOS CERF du 05/02/2011

Le Président commente le rassemblement SOS cerfs du 5 février 2011 qui fut un réel succès. Ce grand événement tant régional que national aura été un message fort vis à vis des pouvoirs publics et de l'administration pour la prise en compte de la gestion écologique de nos forêts et plus particulièrement l'intégration de la faune sauvage dans la gestion sylvicole.

3. Préparation de l'assemblée générale 2011

Le président soumet au vote l'organisation et le déroulement de l'assemblée générale 2011 :

- date et lieu : samedi 16 avril à 9 h 00 à la salle des Fêtes de Benfeld, rue d'Ettenheim. Possibilité de voter dès 8 h 30 ;
- l'ordre du jour de l'Assemblée générale indiqué sur les propositions d'invitations des chasseurs comprenant la proposition de validation par l'Assemblée Générale des deux membres cooptés : M. Christian Muller (pour le secteur de Sélestat) et M. Marc Schirer (pour le secteur de Strasbourg) ;
- la participation des Cors de Chasse « Rallye des Trompes de Strasbourg » ;
- le verre de l'amitié sera offert à l'issue de l'AG par la Fédération ;
- la présence d'un informaticien pour le bon déroulement du vote.

Le conseil approuve à l'unanimité toutes ces propositions.

M. Gérard LANG soumet à approbation les 3 formulaires de vote ainsi que le rétro planning :

- les formulaires de vote « territoire de chasse, participation personnelle » et « territoire de chasse, en cas de non participation personnelle »
- le rétro planning fixant les dates limites de dépôt des dossiers de vote :
 - pour le dépôt au bureau de la FDC : 25 mars 2011 à 16 heures ;
 - par courrier : 26 mars 2011, le cachet de la poste faisant foi ;
 - dépôt dans la boîte aux lettres de la FDC au plus tard pour le 27 mars 2011.

Un C.A. est fixé au 7 avril 2011, 19 h 30 à la Fédération pour l'arrêté des listes de vote et le choix du bureau.

Les formulaires, le rétro planning et la date du prochain C.A. sont approuvés à l'unanimité.

Duplicata du timbre vote : il est décidé à l'unanimité que le duplicata ne pourra être délivré que sur demande écrite et

signée de l'adhérent. Dans l'hypothèse où le jour de l'élection un adhérent veut utiliser le duplicata, alors qu'il est déjà votant dans un dossier de vote, seul sera prise en compte sa voix existant dans le dossier de vote. Plus généralement, lors d'un doublon dans un dossier de vote, les voix correspondant au doublon seront annulées dans les 2 dossiers.

Il est décidé à l'unanimité que la mention de la date et du lieu de l'AG n'est pas nécessaire sur les pouvoirs puisque les timbres sont millésimés pour l'année en cours. Le timbre de vote et la signature de l'adhérent sont suffisants.

Il est décidé à l'unanimité que les locataires de chasses domaniales pourront, comme les années précédentes, voter à l'AG ou donner leurs voix à un autre adhérent.

Propositions de distinctions pour :

- M. Antoine BOHN par M. Laurent Streissel,
- M. Romain DEMONTE par M. Michel Gewinner,
- M. Bernard LAZARUS, par M. Frédéric Obry,
- M. Bernard VERDUN, par M. Christian Muller,
- M. Jean-Georges MATHERN par M. Charles Kleiber

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité par le conseil.

4. Budget prévisionnel 2010/2011

Le budget prévisionnel 2011/2012 est approuvé à l'unanimité.

5. Contentieux Ville de Strasbourg

Le Président informe le conseil que par jugement rendu le 26 janvier 2011 la Ville de Strasbourg a été condamnée à payer à la FDC le montant de 52.500€. Cette somme correspond aux astreintes pour la période du 17 septembre 2009 au 30 octobre 2010.

PV André Baronnier : le conseil, à l'unanimité, décide que la Fédération ne se constituera pas partie civile dans cette affaire.

6. Divers

a) Le président rend compte de l'évolution du projet de mise en place de remontées à gibier dans le cadre d'un partenariat avec Voies Navigables de France. Ces remontées seraient installées sur le canal du Rhône au Rhin (40 remontées entre Marckolsheim et Eschau), sur le canal de la Marne au Rhin (28 remontées entre Strasbourg et Wingersheim), sur le canal des Houillères (3 remontées à hauteur de Harskirchen et Altwiller) représentent un budget prévisionnel d'un montant de 21.025 euros. Ce programme s'inscrivant dans une démarche publique, sanitaire et de cohérence écologique, nous demanderons une subvention à la Région, au Département, à la DREAL et aux communes concernées. La mise en place serait fixée à fin juin. Le conseil d'administration approuve, à l'unanimité, ce projet.

b) Exposition des trophées des Fédérations voisines.

- FDC 68 le 11 mars à 17 h 30 Salle Polyvalente à Bennwihr : MM. F. Obry, M. Gewinner et C. Muller y participeront.

- FDC 57 le 4 mars à Wahlscheid : MM. F. Obry et M. Schirer y participeront.

c) M. Bernard Schnitzler propose de publier tous les 2 mois dans IC67 un agenda pour rappeler aux chasseurs de petit gibier les différentes actions à mener pour l'amélioration de leur territoire de chasse (jachère faune sauvage, piégeage, etc.)

La séance est levée à 21 heures 30.

Procès-verbal du Conseil d'Administration de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin tenu le 7 avril 2011 au siège de la Fédération, 5 rue Staedel 67100 Strasbourg

Présents : MM. G. Lang, M. Gewinner, H. Kastendeuch, F. Obry, B. Schnitzler, C. Kleiber, M. Schirer, H. Burlet, C. Muller, Y. Gewinner, F. Rolin, B. Neumann, A. Nonnenmacher

Excusés : MM. F. Grasser, A. Schaeffer (pouvoir à M. G. Lang), P-Th. Schmitt.

Le Président, Monsieur Gérard Lang, ouvre la séance après avoir souhaité la bienvenue aux participants.

1. Approbation du compte-rendu du C.A. du 21 février 2011.

Le compte-rendu du 21 février 2011 est approuvé à l'unanimité.

2. Assemblée générale du 16 avril 2011.

- Les propositions de résolutions ;
- le choix du bureau de vote de l'assemblée générale: MM. G. Lang, A. Schaeffer et Yves Gewinner ;
- l'arrêté de la liste des droits de vote à 3288 voix pour 84 dossiers de vote, sont approuvés à l'unanimité.

3. Avancée du dossier de prêt bancaire pour le futur siège, les archives et chambre froide : Suite à donner.

Suite à la décision du CA du 25 octobre 2010 de mandater

M. Fabrice Rolin pour la recherche d'une nouvelle banque garantissant un meilleur taux que la Banque Populaire, le Président informe les membres que c'est la BANQUE CIC EST qui a été retenue. Le dossier de prêt pour un montant de 400 000 € à un taux fixe de 3,45 % l'an (soit un taux effectif global de 3,47926 % l'an) a été transmis à Me de GAIL. Ce prêt s'amortira en 96 mensualités de 4.774,03 €.

Le conseil d'administration donne son accord pour consentir une hypothèque sur la maison forestière de Geudertheim et le terrain attenant (section 37 N° 26/3) en garantie de ce prêt. Cette décision est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le conseil d'administration donne mandat au Président de signer, au nom de la Fédération des Chasseurs, le contrat de prêt de même que tous actes s'y rapportant.

4. Divers.

Formation « Chasseur-secouriste »

Pour les chasseurs qui souhaitent suivre une formation « Chasseur-secouriste », le conseil approuve, à l'unanimité, la prise en charge financière de la formation ou la dotation d'une trousse de secours.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 21h30.

Equivalence du permis de chasser allemand

Le seul et premier Centre du permis de chasser agréé pour l'équivalence allemande sera opérationnel en septembre 2011 près du futur siège de la Fédération des chasseurs du Bas-Rhin et du Cyné'tir.

Le programme :

- une journée de formation
- une journée d'épreuves

Les épreuves :

- Tir à 100 mètres sur chevreuil avec appui
- Tir à 100 mètres sur sanglier, assis et appuyé
- Tir au pistolet sur sanglier à 7 mètres
- Tir au rabbit à 25 mètres
- Tir sur sanglier courant (épreuve au Cyné'tir)

Les tarifs :

- équivalence du permis allemand : 250 € (paiement unique)
- validation annuelle à régler en Allemagne



Des travaux aux premières équivalences :

- fin mai : achèvement des travaux au centre du permis de chasser
- fin juin : agrément du Ministère allemand
- fin août : première formation aux épreuves allemandes par l'ONCFS
- début septembre : délivrance des premières équivalences

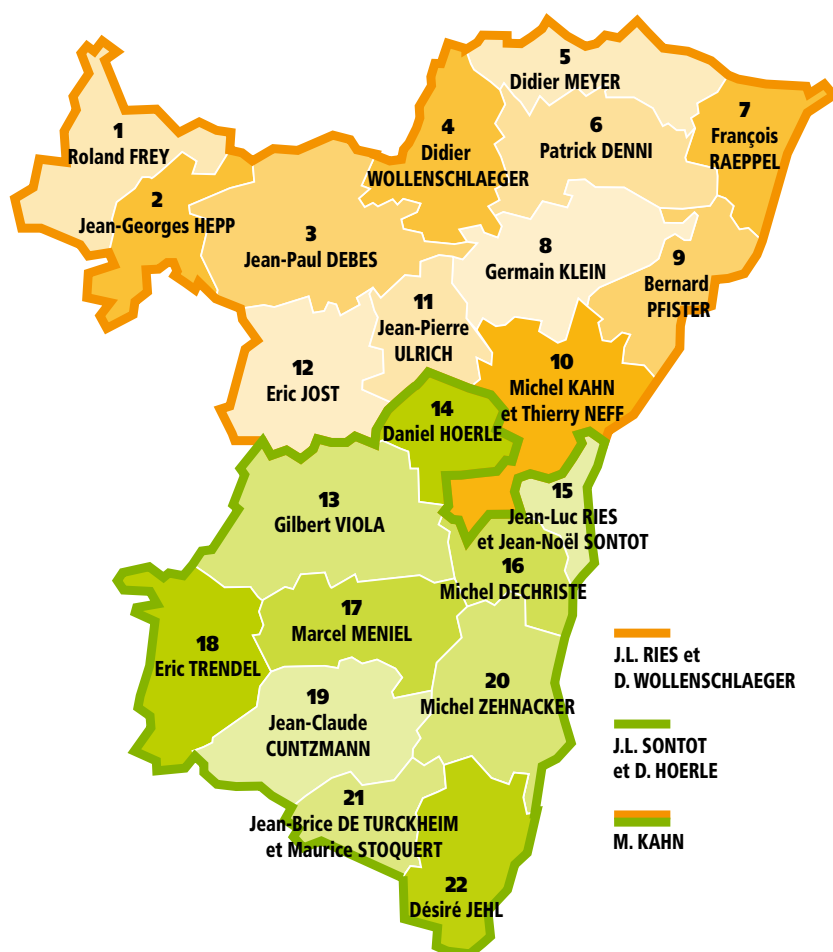
Renseignements et inscriptions

Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

5 rue Staedel • 67100 Strasbourg • Tél. 03 88 79 12 77
Fax: 03 88 79 33 22 • Courriel : fdc67@wanadoo.fr

Selon arrêté préfectoral du 8 juin 2011

Nouvelle répartition des lieutenants de l'oveterie



Suite à la relocation des chasses de la Ville de Strasbourg, les circonscriptions des lieutenants de l'oveterie ont été modifiées. Pour consulter l'arrêté préfectoral complet : www.fdc67.fr. Afin de remplacer les titulaires dans l'exercice de leurs compétences techniques en cas d'absence ou d'empêchement :

- Michel Kahn est nommé suppléant de l'ensemble des lieutenants de l'oveterie au Bas-Rhin,
- Jean-Luc Ries et Didier Wolleschlaeger sont nommés suppléants des lieutenants de l'oveterie des circonscriptions 1 à 12,
- Daniel Hoerlé et Jean-Noël Sontot sont nommés suppléants des lieutenants de l'oveterie des circonscriptions 13 à 22.



L'oie ou l'Oulette d'Egypte, une espèce invasive dans notre département

Cette oie aux belles couleurs est issue de pays africains et introduite en France en tant qu'oiseau d'ornement. Depuis quelque temps elle commence sérieusement à être présente dans notre paysage cynégétique où elle n'a rien à faire. Etant une espèce exogène au comportement territorial affirmé, elle ne doit en aucun cas pouvoir s'installer définitivement. C'est ainsi que le Préfet vient de prendre un arrêté prescrivant des opérations de destruction à tir. L'imprimé destiné à la déclaration des tirs en fin de saison à l'Administration est disponible sur www.fdc67.fr rubrique législation.

Chasse de la bécasse :

Mise en place d'un PMA et d'un carnet de prélèvement

Un Prélèvement Maximal Autorisé (PMA) a été instauré en France à partir de la prochaine saison de chasse : une limitation du nombre de bécasses à prélever par chasseur au cours de la saison selon des critères géographiques et temporels.

Au niveau national, ce nombre a été fixé à 30 oiseaux par saison et par chasseur sur l'ensemble du territoire national. Aucune contrainte supplémentaire n'est prévue dans le Bas-Rhin. A partir de la prochaine saison de chasse, «*tout prélèvement*

de bécasse des bois, en l'absence de carnet de prélèvement et de dispositif de marquage, est interdit».

Pour pouvoir disposer d'un carnet de prélèvement, il faudra le demander à la FDC lors de votre validation. Ce carnet de prélèvement est gratuit dans le Bas-Rhin. Il faudra le retourner avant la fin de la saison cynégétique à la FDC, à défaut de vous voir refuser votre demande suivante.

Plus de renseignements auprès de Jonathan Fischbach
jonathan@fdc67.fr
 ou 06 86 80 24 85



ALSA VERT

BERGBIETEN
Tél. 03 88 38 25 35
www.alsavert.com
info@alsavert.com



- Conception d'espaces verts
- Aménagement et entretien complet de votre jardin
- Dallages et pavages



Armurerie BUFFENOIR à Lipsheim

(10 minutes de Strasbourg)

Rénovation
Réparation
Fabrication
Montage lunette
Dépot vente

Jean-Charles BUFFENOIR 36, Impasse de la Gare
67640 - LIPSHEIM Tel : 03 88 68 16 96 / Fax : 03 89 96 19 19

PARKING FACILE ET GRATUIT

Parce que c'est l'entraînement qui fait le maître



Cyné'TIR

Tir à balles réelles

- avec votre propre arme
- avec nos armes de prêt

Tir au laser

- carabine « laser » fournie

Tarif

- 80 € par heure pour le groupe quel que soit le nombre de personnes

Horaires d'ouverture : Tous les jours de 9 h à 22 heures
Réservations • 03 88 79 12 77, Béatrice Roecker, FdC67 • www.fdc67.fr
(en quelques clics avec possibilité de paiement au Cyné'tir)

Plus de 60 films tournés en conditions réelles de battues



SLC des Trois Massifs du Sud

Lors de l'AG, le Président Michel Vernevaut a fait part aux quarante-huit membres présents ou représentés d'une augmentation de 10% du nombre des adhérents soit un total de 87 membres. Une SLC dynamique s'il en est ! Comme à l'accoutumée, la soirée a débuté par les tirs et réglages des armes à nouveau réalisés par Jean-Jacques Sipp. Monsieur Sipp est également intervenu à l'issue de l'A.G. pour animer une réunion consacrée aux munitions. Ce thème était demandé par les chasseurs depuis un certain temps et abordait en particulier les différents calibres, les grammages, les types d'ogives, l'énergie développée, la trajectoire de la balle, l'évolution des munitions,.... Le président a retracé les différentes manifestations de l'année écoulée. Le bilan financier de l'exercice est déficitaire, malgré ce constat, la cotisation annuelle reste fixée à 10 € Quatorze chasseurs de la SLC se sont inscrits pour suivre les cours de secourisme qui se sont tenus les 2 et 3 avril 2011 à la caserne du centre de secours des pompiers d'Obernai.

A l'issue de ce stage les secouristes se sont vu décerner un diplôme officiel et un écusson « chasseur secouriste » ainsi qu'une trousse de secours offerte par la fédération départementale. Le Président a rappelé que les réunions de cette année 2011 seront axées sur « les droits et devoirs des chasseurs » avec des interventions de l'ONCFS et autres acteurs du monde de la chasse. La soirée gastronomique ne sera pas reconduite, la question se pose pour l'organisation d'une manifestation soirée Saint Hubert ou soirée dansante. L'AG fut l'occasion pour Michel Kahn, président des lieutenants de l'oveterie de faire le point sur une battue administrative dans le Haut-Rhin et qui a été rapportée négativement par les médias. Au sein du comité, M. Jean-François Bour fait son entrée en remplacement de Dominique Urban, démissionnaire. En fin de soirée, Bernard Lazarus présenta avec succès son film commenté sur le thème « Les réactions du gibier suite au coup de feu ». Une succulente tarte flambée préparée par les membres de l'APTO clôtura la soirée. ●

Fête du cerf

Avec une bourse aux bois de cerfs

Le 15 août au Parc Municipal de Sâles de 8h à 20h l'Association "Les Hardes du Moulin" organise la Fête du Cerf avec une bourse aux bois de cerfs. Vous pourrez acheter et vendre des bois et des trophées.

- Présentation et vente de tables et pendules en marqueterie de bois de cerfs.
- Présentation et vente de lampadaires et lustres en bois de cerfs et brocards.
- Présentation et vente d'animaux naturalisés.
- Exposition de l'armurerie de la vallée "Natura Vallée"

Bourse ouverte à tout public.

Entrée gratuite.

Renseignements au 06 03 29 39 76

Annulée en cas de mauvais temps. ●

Salon du couteau

Le 1^{er} salon du couteau d'art organisé par la société de tir Saint Wendelin de Harthouse le dimanche 14 août 2011 de 10h à 18h au centre de Harthouse, à 4 km de Haguenau. Les exposants, artisans-couteliers vous présenteront des pièces uniques, fruit du savoir-faire artisanal et de la tradition coutelière. Couteaux de chasse, couteaux d'art, couteaux de poche, couteaux tactiques etc. Une idée cadeau d'un bel objet original, fort apprécié de l'amatour et du collectionneur et l'indispensable objet des activités de plein air (chasse et randonnée). Démonstrations de coutelier-forgeron, damas, sculptures sur manches etc... Entrée libre et petite restauration sur place.

Renseignements
au 06 08 21 48 56 ●



Cynologie

La délégation Alsace-Lorraine du Drahthaar Club de France accueillera l'exposition nationale d'élevage 2011 du club et des races sous tutelle (barbu tchèque, pudel pointer et braque portugais). Rendez-vous au plateau de loisirs de Ludres (54), le dimanche 4 septembre 2011 à partir de 9h. A cette occasion, la confirmation des chiens de ces races et le passage du TAN (test d'aptitudes naturelles) seront possibles.

Renseignements : Pierre Gualtierotti
au 06 26 80 55 33 ou
pierre.gualtierotti@yahoo.fr ●



Plantation de haies sur la gravière de Gerstheim

Pour son extension, la gravière Lafarge située à Gerstheim s'est vue demandée par la mairie une amélioration écologique.

Forte de ses contacts avec la FDC67, cette dernière nous a contacté pour que nous établissions un projet avec tous les acteurs concernés. Ainsi, la FDC67 s'est vue confiée la maîtrise d'œuvre du projet. Forte de son expérience, elle a ainsi associé les écoles élémentaires et le collège à ce projet environnemental dans lequel la gravière s'est totalement investit. Thierry Gattoni, chef d'exploitation à Gerstheim, a ainsi validé les propositions de la FDC67 en matière de choix d'arbustes et a demandé qu'en plus, pour son équipe,

soient également plantés des arbres fruitiers, ce qui témoigne bien de l'intérêt de l'établissement pour une telle action.

Les écoles et classe de 6^{ème} de Gerstheim ont ainsi bénéficié d'un projet pédagogique sur l'année et sont devenus acteurs responsables de cet aménagement, épaulés par Nicolas De Sonnenberg et Willy Klaster, chasseurs venus prêter main forte à cette opération d'envergure : 75 élèves, 8 employés de la gravière, 4 chasseurs, Michel Bronn, ouvrier communal de Gerstheim, ainsi que les enseignants et les parents d'élèves.

A pied d'œuvre pendant ½ journée, ils sont venus à bout de 1700 plants qu'il fallait mettre en terre. La gravière avait mis les bouchées double :

goûter offert à 10h et petit cadeau aux élèves à la fin de la plantation, sans oublier un repas offert aux adultes encadrant.

La plantation a été l'objet d'un article dans les DNA, la journaliste se félicitant de l'action des chasseurs dans ce projet... La gravière Lafarge, désormais nommée Est Granulats suite à son rachat par le groupe Holcim, et la gravière de Hoerd, qui a fait l'objet d'un même projet l'an passé, sont ainsi des actions qui permettent de mieux communiquer... la FDC67 est d'ores et déjà en discussion pour reproduire ces actions tous les ans sur une gravière différente... J.F. ●

Apprenez gratuitement à tirer

Futurs chasseurs ceci vous intéresse. Des moniteurs de tir diplômés par la fédération française de ball trap mettent à disposition des nouveaux porteurs du permis de chasser 2011, gratuitement leur école de tir à Singrist (30 km à l'ouest de Strasbourg sur la RN4).

Vous apprendrez entre autres

- à savoir si votre arme est bien conforme à votre morphologie (longueur de la crosse, peut dévers etc...)
- donc à bien épauler et à bien tirer sur cibles mobiles (plateaux d'argile), indispensable pour bien réussir la chasse au petit gibiers.

Avantages : aux nouveaux chasseurs nous offrons :

- la carte de membre 2011 du club
- 1 boîte de 25 cartouches



- le 1^{er} parcours (plateaux gratuits)
- Séances de tirs tous les 1^{er} et 3^e Samedis de chaque mois de 14 à 18 h à partir du 7 mai. Fusils du club gratuitement à la disposition des tireurs. ●

Renseignements :

Luc Lohmann, tél. 06 87 44 68 53

Jacques Herberich, tél.

03 88 75 61 66 / 06 81 98 98 48

Christian Krimm, tél. 06 09 43 21 97

Formation Prévention Secours civique "Chasseurs secouristes"

Dix nouveaux chasseurs secouristes ont été formés les 19 et 20 mai dernier au Cyné'Tir. Cette formation d'une journée et demie (à partir de 2012, seulement une journée de formation) a permis aux 10 « élèves » de se mettre en situation et d'apprendre à réagir convenablement ! De l'avis de tous, cette formation devrait être comprise dans la formation au permis de chasser, c'est un minimum à savoir ! N'hésitez pas à vous inscrire à la FDC67 pour les prochaines formations ! ●

Seize ans et premier sanglier

Raphaël Charpentier, jeune chasseur dans tous les sens du terme -il a seize ans et le permis de chasser depuis seulement un mois - a prélevé lors de sa première soirée d'affût un sanglier sur la forêt communale de La Petite Pierre le 23 Avril dernier. Souvenirs, souvenirs... Weidmannsheil ! ●



Mobil'Faune, avis aux sponsors

Victime de son succès le Mobil'faune arpente les routes de notre département pour aller dévoiler ses secrets aux élèves mais aussi au grand public. Un grand merci à tous les chasseurs volontaires qui l'ont utilisé. Avec près de 50 espèces naturalisées, le Mobil'Faune remplit son rôle pédagogique et ludique, il ne manque plus que vous pour le

faire mieux fonctionner ! De nombreuses demandes accompagnent les visites : un sanglier et un brocard entier, un corbeau freux, une corneille noire, une bécasse, une ouette, etc. Si vous possédez l'une ou l'autre de ces espèces, la FDC 67 serait heureuse de pouvoir les présenter à tous les élèves des écoles du Bas-Rhin ! Avis aux sponsors ! J.F. ●

Chiens

- Vends chiots teckels poils durs Standard L.O.F. Reste deux mâles nés le 18/01/2011. N° de la mère 2FXR67. Prix du chiot 700 € • Tél. 03 88 74 57 63 • 06 01 15 59 66
- Chiots Jack Russell. Parents excellents chasseurs. N° de la mère 2FNY027. www.blackness.fr • Tél. 06 26 08 18 29
- A réserver chiots Rouge de Hanovre, dispo fin juillet, père et mère siglés travail TAN, mère LOF 6HAN.SCH 110/32 • Tél. 06 71 78 11 71
- Vends chiots Petit Munsterländer LOF, parents excellents chasseurs, disponibles fin juillet, N° mère 250269700361728. Mâles 500 €, Femelles 600 €, pucés et vaccinés • Tél. 03 88 80 40 17
- Vends chiots Epagneul Breton pucés et vaccinés dispo mi-juin. Parents bons chasseurs • Tél. 06 67 39 45 25
- Vends chiots Teckel, Standard poil dur noir et feu L.O.F., tatoués, vaccinés • Tél. 06 07 94 52 40
- Vends chiots croisé Rouge de Bavière/ Kopov Slovaque, haute origine chasse. Tatoués, vaccinés Tél. 09 53 86 48 19 • Port. 06 07 94 52 40
- A réserver chiots Rouge de Bavière, nés le 4/4/2011, 6 mâles, 3 femelles. • Tél. 03 88 97 75 49 • 06 70 00 31 13
- A réserver chiots Setter Gordon LOF n° 38 761/8 156, pucés, vaccinés, origine chasse et beauté, disponibles août • Tél. 03 88 96 36 91 • 06 36 96 36 91
- Chiots Labrador, parents origine chien de sang UNOCR, mère LOF 192661/29243, père 183428/22105. • Tél. 03 88 72 98 16 • 06 18 04 72 81
- A réserver chiots Petit Munsterländer, nés le 4/4/2011, père et mère spurlaut petit et gros gibier et extra à l'eau LOF mère 250268710002075, vaccinés et tatoués, dispo début 06/11 • Tél. 03 89 68 32 05 • 06 09 43 14 19
- Vends chiots Drathaar mâle pour mi-juin, père excellent recherche, mère bonne chasseuse, N°276098102266162 vacciné, puce, vermifugé et carnet de santé. 400 € Tél. 03 88 54 67 06 • 06 23 50 72 66

Armes ventes

- Vends fusil juxtaposé de collection (env. année 1900) calibre 16 de marque Curt Kersten de Strasbourg. Bon état. Tél. 06 36 90 42 34

- Vends carabine Mauser, 8 x 64 S, stecher et lunette Zeiss 8 x 42 (ancien modèle) TBE. 500 € • Tél. 06 81 20 87 77
- Vends express Merkel 8 x 57 JRS avec lunette de battue, belles gravures, 3 200 € + Mauser 98 cal 9,3 x 64, crosse Monte Carlo état neuf, 1 000 € + carabine 8,85 x 46, canon 6 pans, arme unique, 2 boîtes de munitions, 1 000 € • Tél. 06 89 90 18 45
- Vends très beau drilling Sauer/Sohn, 7 x 65 R, 16/70 avec lunette réticule lumineux 3-9 x 56. 3 000 € Tél. 03 88 32 33 37 • 06 84 94 17 36
- Vends carabine CZ Fox 527 stützen cal 222 Rem avec stecher et lunette microdot 3-9 x 40 point rouge montage fixe muni d'un bi-pied. 1 000 € • Tél. 06 22 42 10 12
- Vends mixte Blaser cal 7 x 65 R + 20/76, 2 500 € + Kipplauf Blaser cal 7 x 65 R, 2 800 €. Etat proche du neuf Tél. 06 09 80 67 33
- Vends Steyer 7 x 64, lunette Zeiss 1,6 x 42, 900 € + fusil de chasse 12/70, 350 € + carabine 243 avec stecher, lunette 3-9 x 56 avec réticule lumineux, 1 300 € + carabine 300 Win Mag semi-automatique, point rouge Holsight, 550 € • Tél. 06 16 71 37 28
- Vends fusil de chasse Winchester bon état calibre 12/70 avec choke réglable, mono détente + housse de transport. 400 € à débattre + Kipplauf 222 Rem avec lunette 3-9 x 40 + housse rigide de transport. 250 €. Tél. 06 11 82 15 46
- Vends Carabine Steyr Mannlicher Luxe, 22-250, lunette Docter 3-12 x 56 rét. 1, magnifique crosse gravée cerf au brame. TBE. 2 000 € + jumelles Zeiss affût 15 x 60 parfait état 1 200 € • Tél. 06 81 63 33 15
- Vends carabine Steyr Mannlicher 7 x 64 lunette Zeiss 2,5-10 x 56. 1 500 € • Tél. 06 81 94 71 07
- Vends fusil semi-automatique Fabarm Lion H38 Hunter TBE Prix neuf 1 155 €, prix de vente 550 €. Spécial oie-canard tir lointain, 3 innerchokes, crosse noyer, calibre 12/76 avec valise • Tél. 03 88 72 97 32
- Vends Kipplauf Franz Sodja Frelach, gravures fines, 2 canons avec montage crochets (6 x 62R Frères + 30 R Blaser) + munitions, lunette Zeiss 2,5-10 x 50 et Schmidt Bender 1,5-6 x 42 réticule lumineux. Très belle arme en excellent état • Tél. 06 84 98 96 39
- Vends carabine basculante Bergstutzen Sodja Austria Modèle S, calibre 7 x 65 R et 5,6 x 50 R, montage à crochets Suhl, lunette Zeiss 1,5-6 x 42, scènes de chasse cerf-che-

- vreuil, gravure profonde, magasin de crosse. Valeur neuve 19500 €. Prix de vente 4700 € • Tél. 06 07 94 52 40
- Vends carabine Steyr Mannlicher Stützen gaucher, 9,3 x 62 avec lunette Zeiss 2,5-10x 52, 1 500 € + balles offertes Tél. 03 88 87 32 20

Armes achats

- Achète 1^{ère} main fusil semi-automatique Beretta Urika ou Benelli • Tél. 03 88 72 91 01

Véhicules

- Vends Land Rover 10 vert, 8 places, parfait état, entretien régulier Land Rover, 125 000 km, galerie, CT OK, 11 800 € • Tél. 06 25 60 37 60
- Vends Toyota Land Cruiser KZJ 90 3L TD VX 1998, 160 000 km, 125 CV, clim, ve, re, abs, airbag, attelage, blocage, marche-pied, pare-buflle, en bon état + 4 pneus BF Goodrich + révision + échappement + plaquettes avant et arrière changées. 11 000 € à déb. • Tél. 06 16 05 53 47 • Mail : l.mutschler@shdnet.fr
- Vends remorque (400 kg) peu servie avec bâche neuve et roue de secours. Prix : 145 € • Tél. 06 07 86 66 26

Offres parts de chasse

- Cause santé cherche 2 partenaires 2011-2015, affût-pirsch-battue avec possibilité d'un invité permanent et 3 en battue. Ou part battue uniquement. Magnifique biotope sur chasse de 1400 ha. Chalet de chasse, ambiance conviviale, région La Petite-Pierre/Sarre-Union. Tél. 06 85 67 48 04
- Equipe conviviale cherche un partenaire secteur Champ du Feu sur 300 ha, cerfs, chevreuils, sangliers, affût-pirsch-petites poussées. Chalet à dispo. 3000 €/an. Tél. 03 88 48 60 47 soir • 06 82 73 14 37
- Cède une demie part de chasse ou une part battue dans une belle chasse de 2 000 ha à Sélestat (67). Riche en daims, chevreuils, sangliers. Possibilité mirador. Pas sérieux s'abstenir • Tél. 06 03 93 58 03
- Deux parts disponibles Moselle région Sarrebourg en forêt privée du Freywald et de Troisfontaines, 430 ha. Mirador, 5 battues (3 invités), cerfs, chevreuils et sangliers. 1 500 € Tél. 06 81 60 17 35
- Part battue disponible dans chasse Val de Villé. Cerfs, chevreuils, sangliers • Tél. 03 89 49 00 89
- Cherche partenaire dans Vosges du nord, territoire de 1400 ha (secteur Lampertsloch). 2 500 € • Tél. 06 29 57 41 44
- Part dispo Ried 25 km sud Strasbourg pour 2011 ou 2012. 1200 ha, petit gibier, chevreuils, sangliers, canards. Affût et battues - Chalet de chasse, très bonne ambiance amicale et conviviale. 2500 € • Tél. 06 07 23 58 56

Offre d'emploi

- Equipe de chasse région Gerstheim/Obenheim cherche jeune garde-chasse motivé pour territoire environ 500 ha petit gibier et chevreuils. Construction et maintien des postes d'affûts, culture et prairie à gibier, surveillance des territoires (antibraconnage) • Tél. 06 04 18 55 04

Optique

- Vends lunette Schmidt-Bender, 2,5-10x56 avec pivot. 1 000 € - Agrainoir automatique avec cuve 100 € - Paire de jumelles 100 € - Peson, 250 kg TBE • Tél. 06 08 34 64 79



G

ASSURANCES
GREBMAYER

Immatriculés à l'Orias sous les n° 07 022 272 & 07 022 273 (site : www.orias.fr)
Exercent, sous le contrôle de l'ACFP : 61 Rue Talbott - 75436 PARIS Cédex 09.

HAGUENAU - INGWILLER - SAVERNE -
WISSEMBOURG

Service Chasse

Responsable : Mme Chantal GROSS
tél. : 03.88.54.87.54
N° de fax unique : 03 88 54 29 40
mail : grebmah@agents.allianz.fr

Spécialiste assurance Responsabilité Civile
Organisateur ou Propriétaire de Chasse

NOUVEAU ! Assurance responsabilité civile
dommages corporels résultant d'intoxications et
d'empoisonnements alimentaires
causés par la consommation
de gibier sauvage donné ou vendu.



**NOMBREUSES
AUTRES ARMES
EN STOCK**

Déstockage d'armes de luxe Des prix canons !



KRIEGHOFF	Fusil superposé	K80 Parcours de chasse	12/12/70	5.600 €
KRIEGHOFF	Mixte	Teck Dural	16/70-7x65R	2.900 €
KRIEGHOFF	Express	Teck Stahl	8x57 JRS-8x57 JRS	7.200 €
KRIEGHOFF	Drilling	Trumpf Dural	16/16/70-7x65R	5.500 €
KRIEGHOFF	Bock Drilling	Trias	16/70- 8x57JRS-5,6x50R Mag	5.500 €
KRIEGHOFF	Fusil superposé	Teck Sipp	12/12/70	4.500 €
KRIEGHOFF	Express à platines	Ulm E.	9,3x74R-9,3x74R	8.900 €
KRIEGHOFF	Express	Classic	8x75RS-8x75RS	4.100 €
MERKEL	Fusil superposé	Mod. 200 E	12/12/70	2.300 €
MERKEL	Fusil superposé	Mod. 200 E	20/20/76	2.600 €
MERKEL	Fusil superposé	Mod. 200 E	16/16/70	2.300 €
SAUER	Drilling	Mod. 3000	16/16/70-7x65R	3.300 €
SAUER	Carabine	Mod. 90	300 Weath. Mag.	2.800 €
SAUER	Carabine	Mod. 200 L	9,3x62	1.200 €
BLASER	Express superposé	B810	9,3x74R-9,3x74 R	2.500 €
BERETTA	Fusil juxtaposé	Mod. 626 E	20/20/76	1.600 €
BROWNING	Fusil superposé	Skeet B25 gravé	12/12/70	4.900 €
BROWNING	Fusil superposé	Skeet B25	12/12/70	4.200 €
BROWNING	Express superposé Canon interchangeable	B124	9,3x74R-9,3x74R 20/20/70	6.100 €
GRANGER	Paire de fusils	à platines	12/12/70	73.000 €
CHAPUIS	Express superposé	Orion C15	9,3x74R-9,3x74R	3.500 €
PERAZZI	Fusil superposé	MX8 PCH 72 parcours de chasse	12/12/70	6.370 €
FRANCHI	Fusil superposé	Alcione Super	12/12/70	950 €
RENATO GAMBA	Fusil juxtaposé	à platines	12/12/70	6.100 €



**ARMURERIE
JEAN-JACQUES SIPP**

12 rue du 22 Novembre
67000 Strasbourg
Tél. 03.88.37.54.44
Fax : 03.88.37.54.45
www.sipp-armes.com



ROELLY

CRÉATEUR EN HAUTE JOAILLERIE ET HORLOGERIE



Sélestat

Atelier et Boutique

20, rue des Chevaliers

Téléphone : 03 88 92 21 92

Colmar

Boutique

1, Place des Boulangers

Téléphone : 03 89 29 31 45

Strasbourg

Atelier

24a, rue des Orfèvres

Téléphone : 09 51 72 03 45

Créez avec

Jean Louis Roelly

Vos bijoux trophées,

Faites germer vos idées !

WWW.JL-ROELLY.COM